



LA VIGNE AU QUÉBEC
Son essor géographique de 1961 à 2021

Majella-J. GAUTHIER
et

Réal BEAUREGARD



GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi



La vigne au Québec : son essor géographique de 1961 à 2021

Majella-J. GAUTHIER
Docteur en Géographie
Professeur émérite, Université du Québec à Chicoutimi
mgauthier@uqac.ca; majellagauthier@gmail.com

Réal Beauregard
Bac. Sc. Géographie
Conseiller en documentation
Université du Québec à Chicoutimi
rbregard@uqac.ca

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY
Édition finale et mise en forme : Camille LAROUCHE
Image de couverture : Vignoble de l'Orpailleur (<https://orpailleur.ca/>)

GRIR

© Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Dépôt légal –2024
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-925191-12-4



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales ; d'encourager un partenariat milieu/université ; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres ; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles ; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

« L'intervention des hommes
assure la productivité
de la terre en conformité
avec l'ordre de la nature,
le dur, mais créateur travail
des champs participant
à la beauté du monde. »

Citation de Virgile
(Tirée de Clavel-Lévêque)

RÉSUMÉ

La place que prend la viticulture dans le paysage et l'économie du Québec est récente. Avant les années 1960, il n'y avait que des bribes éparses. Mais depuis 2000, la vigne s'est installée avec plus de vigueur. Le raisin québécois a commencé à garnir les tables et le vin à remplir les verres. Dans la présente étude, les géographes analysent la répartition spatiale des exploitations agricoles et leurs superficies sur les 60 dernières années. Ils mettent en parallèle deux notions cruciales : changement et spatialité. Ils effectuent notamment une analyse centrographique éclairante montrant la progression et l'empreinte spatiale de la vigne jusqu'en 2021 où l'on ne comptait pas moins de 300 exploitations et près de 1 000 hectares en culture. Les auteurs s'appuient sur les données du Recensement de l'agriculture du Canada pour effectuer une analyse à deux échelles : les divisions de recensement (en gros les MRC) et les subdivisions de recensement (en gros les municipalités et les villes). Il s'ensuit particulièrement cinq évidences : une augmentation du nombre d'exploitations et des superficies, une concentration et une consolidation dans les espaces en production, une diffusion spatiale élargie, un impact social diversifié et surtout, de bons contrastes spatiaux. L'étude s'adresse aux personnes qui s'intéressent à la vigne, au raisin, à sa production, à sa consommation ainsi qu'à sa transformation en vin, en alcool, en jus, en gelée, etc. Ces personnes peuvent être de simples individus, des dilettantes, des producteurs agricoles et de futurs viticulteurs, des industriels, des agents de développement territorial ainsi que tous les amateurs de bonnes choses.

MOT DU LERGA

Le Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA) regroupe des professeurs réguliers en géographie et un professeur émérite ainsi que des professionnels de recherche. De plus, des étudiants des cycles supérieurs et du premier cycle travaillent ponctuellement au LERGA dans le cadre de différents projets de recherche.

Les membres du LERGA travaillent sur quatre axes de recherche :

- Axe 1 : Dynamiques spatiales et société (cartographie et atlas, traitements et visualisation de données socio-économiques, migrations et mobilités, etc.).
- Axe 2 : Aménagement et développement (étude des politiques publiques territoriales, évaluation de projets d'intervention, enjeux d'aménagement en milieux urbain et rural, développement local et régional, développement nordique, etc.).
- Axe 3 : Environnement et processus hydrogéomorphologiques (étude des environnements fluviaux et lacustres, problématiques biogéophysiques, habitats du poisson et gestion intégrée des bassins versants, etc.).
- Axe 4 : Développement de nouvelles méthodes d'analyse des environnements naturels par imageries aéroportées (drone, images aériennes et satellitaires).

REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes et les organisations qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette étude et permis sa réalisation et sa diffusion : Madame Ashley Cummiskey de Statistique Canada, Stéphanie Hamel de la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, les géographes Carl Brisson et Gilles-H. Lemieux, et les viticulteurs constituant la liste de ceux dont les entreprises ont servi à illustrer nos propos. Nous remercions aussi le Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA) et le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi. Enfin, merci à ceux et celles qui nous ont permis d'utiliser leur information et leurs documents photographiques.

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	1
1.1	L'importance du raisin	1
2	Objectifs	1
3	La situation	2
3.1	Ce qu'ils ont écrit.....	2
3.2	Une pluralité de chiffres	2
3.3	La cartographie et l'analyse de l'expansion territoriale	3
3.4	Un bref rappel des conditions	3
3.5	Des interrogations	4
3.6	Le contenu du rapport	4
4	Comment y arriver ?	5
4.1	Les données	5
4.2	L'exploitation agricole	5
4.3	Les découpages	6
4.4	Le traitement	6
5	Les résultats	9
5.1	Une vue générale au niveau des divisions de recensement	9
5.2	L'analyse plus fine au niveau des subdivisions de recensement	19
5.3	L'impact social et spatial	25
6	Des exemples	28
6.1	Des cas bien établis	29
6.2	De nouveaux cas et de nouveaux territoires	33
7	Conclusion	42
8	Bibliographie	45
9	Annexes	51

LISTE DES CARTES

1	Régions agricoles de recensement et divisions de recensement, 2021 (annexe 2)	53
2	Régions naturelles du Québec	9
3	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1961 ..	14
4	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1971 ..	14
5	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1981 ..	15
6	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1991 ..	15
7	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 2001 ..	16
8	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 2011 ..	16
9	La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 2021 ..	17
10	Centres de gravité, mouvement vers le nord-est des exploitations cultivant le raisin, de 1961 à 2021	18
11	La vigne au Québec, exploitations par subdivision de recensement en 2001	20
12	La vigne au Québec, exploitations par subdivision de recensement en 2021	20
13	La vigne au Québec, hectares par subdivision de recensement en 2001	22
14	La vigne au Québec, hectares par subdivision de recensement en 2021 ...	23
15	Première présence du raisin dans les subdivisions de recensement entre 2001 et 2021	24
16	La vigne au Québec, ancrage social en 2021	26
17	La vigne au Québec, densité spatiale des hectares en 2021	27
18	Plants de vigne par producteur, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2020	34

LISTE DES DIAGRAMMES

1	Évolution du nombre d'exploitations produisant du raisin au Québec de 1961 à 2021 et de la superficie occupée	11
2	Calendrier des activités dans le vignoble Couchepegane	34

LISTE DES TABLEAUX

1	Nombre d'exploitations, hectares en raisin et divisions de recensement concernées dans la production au Québec, de 1961 à 2021	10
2	Résultats des modèles centrophiques des exploitations, par division, de 1961 à 2021	12
3	Résultats des modèles centrophiques des exploitations par subdivision, de 1961 à 2021	23
4	Les 15 premières subdivisions comportant le plus d'hectares en raisin en 2021...	24
5	Indice de l'ancrage social le plus élevé de la vigne dans les subdivisions en 2021...	25

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

	Tuiles d'images liées à la vigne au Québec.....	28
1	Raisin Vidal bien mûr	29
2	Affiche extérieure du vignoble l'Orpailleur : activités multiples.....	30
3	Le vignoble de L'Orpailleur à Dunham : la douceur des Appalaches	30
4	Le vignoble Isle de Bacchus : vue sur le chenal nord du Saint-Laurent et des contreforts des Laurentides	31
5	Le vignoble Isle de Bacchus vu des airs	32
6	Du soleil en bouteille au vignoble Isle de Bacchus	32
7	Le vignoble Couchepagane avec ses rangs de vigne et son réservoir thermique qu'est le lac Saint-Jean visible au loin	33
8	Le vignoble Mondor à Lanoraie. Au loin, vestige « sentimental » d'un séchoir à tabac	35
9	Le vignoble Mondor à Lanoraie en 2021 : un accueil verdoyant	35
10	Le vignoble Chambordais Saint-Vincent enneigé sur les bords du lac Saint-Jean	36
11	Le vignoble Chambordais Saint-Vincent en septembre avec le lac Saint-Jean au loin	36
12	Le vignoble des Battures à Saint-Fulgence sur les bords du Saguenay	37
13	Nouvelle plantation au vignoble des Battures à Saint-Fulgence	38
14	Vigne en pots sur le toit du Palais des Congrès à Montréal	39
15	Agriculture urbaine sur le toit du Palais des Congrès à Montréal	40

LISTE DES ANNEXES

1	Définition de la ferme et de l'exploitation agricole de recensement, de 1961 à 2021	51
2	Régions agricoles de recensement et divisions de recensement au Québec en 2021	53
3	Liste de vignobles produisant du raisin de table en 2020, selon Anne-Marie Gignac	55
4	Liste des vignobles au Québec en 2021, selon Annie Tremblay	56

1. INTRODUCTION

1. 1 Importance du raisin

La culture de la vigne et la production de raisin occupent au Québec une place de plus en plus importante. En 2021, selon les données du gouvernement québécois (Québec, 2023), le Québec comptait plus de 360 producteurs s'activant sur près de 1 000 hectares. Ils ont produit 2 951 tonnes de raisins, rempli plus de 3 millions de bouteilles et engendré des recettes de 8,5 millions \$. Rien à voir avec la situation antérieure, comme en 1961, où il n'y avait que 20 exploitations se partageant quelques maigres 4 hectares (Recensement de l'agriculture du Canada). Aujourd'hui, la vigne s'est intégrée au paysage agricole du Québec autant par l'établissement de vignobles imposants dédiés à la production du raisin de cuve destiné à la fabrication de vin, autant par l'apparition d'unités plus modestes s'adonnant à la production du raisin de table destiné surtout à être consommé frais ou transformé en confitures, gelées, verjus et jus.

2. LES OBJECTIFS

La recherche a pour objectif de lever le voile sur la dynamique spatiale de l'implantation de la culture de la vigne au Québec. Tout cela, pour mieux connaître, comprendre et expliquer la présence relativement récente et dynamique de producteurs de raisin ainsi que l'étendue des terres qu'ils cultivent. Ils participent ainsi à la transformation du paysage agricole du Québec et lui accordent une plus grande valeur. Par cette étude, nous pensons jeter un regard nouveau sur la viticulture autant en matière d'importance physique, de diffusion et de conquête territoriale que de concentration et de consolidation des activités.

La recherche a été effectuée sous l'angle géographique par la confection de cartes à travers le temps et aussi par la réalisation de modèles spatiaux éclairants. Également, les dimensions économiques, agronomiques, climatiques et sociales ne seront pas pour autant laissées pour compte.

Somme toute, deux notions sont en continuelle présence au cours de l'étude : changement et spatialité.

3. LA SITUATION

3.1 Ce qu'ils ont écrit

Nous ne sommes pas les premiers et les seuls à nous être penchés sur l'étude de la vigne au Québec. Sur le plan géographique, Dubois et Deshaies ont plus que débroussaillé le terrain. Ils l'ont fait d'une manière magistrale en 1997 avec leur Guide des vignobles du Québec, précédés légèrement par De Koninck (1993). Sur la petite histoire de la vigne, Doucet (2011) a posé une première pierre. Des ouvrages techniques sont apparus et bien souvent destinés aux producteurs et futurs adeptes. Sur le plan agronomique, nous pouvons notamment compter sur les écrits de Zerouala (2008), Dubé (2017), Barriault (2012a, 2012b), Provost et Barriault (2019), Vincent et al., (2002) et ceux du MAPAQ (2018). Notons aussi les travaux de Hamilton (2017) et de Bélanger et Bootsma (2012); de même que ceux de Jolivet (2007) et d'Asimov (2019) sur les changements climatiques, particulièrement en relation avec l'agriculture. D'autres font la promotion de la vigne et du vin comme Béraud et Debeuf (1995) avec la route des vignobles. Dancause (2019) s'attarde sur les vignobles à visiter, et Gignac (2020) sur le raisin de table. Ajoutons notamment que Maude Dumas (2020) et Karyne Duplessis-Piché (2023) ont dressé un tableau intéressant sur l'aspect septentrional des vins québécois. On verra que la présente étude en couvre grand du côté spatial et évolutif.

3.2 Une pluralité de chiffres

Il est difficile de savoir sur quel pied danser lorsque l'on veut connaître l'ampleur réelle et exacte de la viticulture au Québec. Cela dépend des sources auxquelles on s'abreuve. Chaque ouvrage traitant de la question y va de sa propre définition de l'entité de production agricole : ferme possédant, ferme produisant, toutes les fermes ou seulement celles dites commerciales. Cela constitue un mélange confus à notre avis. Par exemple, Dubois et Deshaies (1997) parlent de 1 ferme en 1976 et de 25 en 1994 (sans mentionner les superficies); au MAPAQ, Keable (2019) indique 140 producteurs de vin possédant en tout 802 hectares en culture, dont 558 en production. Et pour rendre la chose plus complexe, les données pour une même année, comme en 2021, sont différentes; les publications du gouvernement du Québec (Québec, 2023) affichent 363 producteurs pour 874 hectares alors que le Recensement de l'agriculture du Canada dénombre 310 exploitations d'une superficie de 941 hectares. Deux problèmes sont évidents : quelles données correspondent le plus à la réalité et comment comparer les données d'une année à l'autre.

La solution la plus intéressante, exposée plus loin, consiste à utiliser les données du Recensement de l'agriculture du Canada, car elles sont recueillies et compilées selon une méthode uniforme. Elles possèdent une certaine concordance entre les années

permettant une vue longitudinale. Les annexes 3 et 4 présentent deux listes de vignobles du Québec, quoiqu'incomplètes : celle de Gignac (2020) et celle de Tremblay (2021).

3.3 La cartographie et l'analyse de l'expansion territoriale

La représentation cartographique de la localisation de la viticulture au Québec demeure incomplète. Nous pouvons consulter des cartes dans des publications scientifiques comme celle présentée par Lasserre (2017), mais elles expriment une situation fixe dans le temps et ne sont plus actuelles. Il y a aussi les cartes de Statistique Canada (2023) disponibles sur le Web; cependant, elles ne montrent que des zones (choroplèthes) sans information ponctuelle pourtant si riches et utiles en matière d'analyses géographiques en raison de leur caractère très quantitatif. Nous pouvons également trouver quelques sites Web qui illustrent la répartition ponctuelle des vignobles au Québec et parfois par région, mais nous savons pertinemment, après vérification, que la liste est incomplète.

En fait, il n'existe pas d'étude réalisée dans une optique spatio-temporelle mettant en regard des situations, des portraits étalés sur une longue période. Vraiment, rien ne fait référence à l'expansion territoriale de la vigne au Québec.

3.4 Un bref rappel des conditions de production

Bref, il est important de se rappeler que la culture de la vigne et son essor sont liés à des conditions biophysiques spécifiques en matière de climat, de sols pleins de vie et de terroirs favorables, bien souvent exprimés sous forme de microclimats (certains parleront de mésoclimats). Le développement de cépages plus nordiques favorise l'expansion territoriale de la culture du raisin, alors que des cépages plus exigeants permettent la consolidation de la production dans les espaces plus favorables. Sur le plan économique, la vigne se caractérise sous diverses dimensions : dépenses liées aux intrants, embauche de travailleurs, activités de mise en marché des produits, consommation ainsi que sous des aspects liés à l'agriculture de proximité, au tourisme, sans oublier à la recherche et au développement.

La population du Québec compte des individus et des entreprises à l'esprit créateur, prêts à plonger dans de nouvelles aventures culturelles et gustatives. La vigne est en train de changer le paysage rural du Québec; elle prend même la place de cultures traditionnelles et entraîne, dans plusieurs cas, le déboisement de coteaux. Il ne faut pas oublier la contribution, peut-être un peu tardive mais de plus en plus importante, du gouvernement du Québec.

Il n'est pas de notre intention de reprendre l'essentiel des diverses études et des rapports concernant le réchauffement climatique au Québec et dans le monde ni les conditions agronomiques rattachées aux cépages cultivés au Québec. Par ailleurs, il est possible de se référer à l'étude de Bélanger et Bootsma (2012) pour en savoir plus sur cette question. Mentionnons seulement, à titre d'exemple, que la moyenne quotidienne des

températures durant la saison de végétation a augmenté de 1,5 °C en 50 ans à la station météorologique de Bagotville au Saguenay (ce qui paraît assez semblable à ce qui s’est passé au Québec au sud du 49^e parallèle [Gauthier, 2021]), ou que des cépages hybrides moins frileux voient leur raisin mûrir avec seulement 850 degrés-jours (base 10) de croissance.

Ajoutons que, selon le site [Internet Ouranos](#), l’année 2022 a été la huitième plus chaude en 108 ans au Québec, avec une température moyenne dépassant de 1,5 °C la normale du 20^e siècle. Toujours en 2022, la température moyenne annuelle du Québec s’est avérée supérieure à la normale du 20^e siècle pour une vingt-cinquième année consécutive. Ces dépassements de température sont de plus en plus récurrents et seront appelés à s’aggraver dans le futur. Dans la même veine, Jennifer Phillion trace en 2023 un portrait condensé du sujet en introduction de son vidéogramme sur les impacts des changements climatiques sur l’élevage bovin.

3.5 Les interrogations

La recherche veut répondre à trois préoccupations méthodologiques :

1. Dans quelle mesure est-ce possible d’utiliser les données du Recensement du Canada pour décrire et analyser l’importance et l’évolution spatiale de la culture de la vigne au Québec ?
2. À quel niveau de détail est-ce possible d’approcher de la réalité terrain ?
3. Est-ce possible de créer des modèles spatiaux utiles à la compréhension de la viticulture au Québec et de son évolution ?

3.6 Contenu du rapport

Sont présentés dans ce rapport les objectifs de l’étude ainsi que les interrogations et la méthodologie utilisée. Les résultats de la recherche prennent quatre formes :

- a) un survol de la présence des exploitations viticoles par division de recensement;
- b) une analyse détaillée de la présence de la vigne à l’échelle des subdivisions de recensement;
- c) l’impact sociospatial de la viticulture;
- d) la présentation d’exemples et de cas particuliers.

Une conclusion fera un rappel du contenu de l’étude et parlera des perspectives d’avenir.

4. COMMENT Y ARRIVER

L'analyse de données, inscrites à la fois dans l'espace et dans le temps, s'avère être toujours un grand défi pour les chercheurs. Les découpages spatiaux changent avec le temps et les définitions en font tout autant. Jetons alors un coup d'œil sur les données statistiques, les découpages spatiaux et l'analyse cartographique.

4.1 Les données

L'information géographique provient des données du Recensement de l'agriculture du Canada. Les données utilisées ne concernent que le nombre d'exploitations déclarant cultiver du raisin, et les superficies en culture; tout cela découpe trois niveaux géographiques : les régions agricoles de recensement, les divisions agricoles de recensement et les subdivisions agricoles de recensement. Également, nous avons eu accès aux bases de données cartographiques du découpage (cartes de référence) pour chacun de ces niveaux (Statistique Canada).

Il est important de souligner que nous avons dû combler les valeurs de superficie manquantes; cela est décrit dans les prochains paragraphes.

4.2 L'exploitation agricole

La notion d'exploitation agricole¹ maintient une certaine constance dans le temps. Mais au cours des différentes éditions du Recensement de l'agriculture du Canada de 1961 à 2021, nous avons pu observer des modifications et des ajustements (voir les définitions à l'annexe 1). Ainsi, le terme de « ferme de recensement » devient une « exploitation agricole »; et les définitions varient dans le temps. Divers seuils du montant de vente et des superficies minimales ont aussi été utilisés pour déterminer ce qu'était une ferme de recensement.

Dans la présente étude, nous utiliserons le terme d'exploitation agricole et nous considérerons toutes les définitions comme équivalentes.

Les tableaux originaux de Statistique Canada indiquent pour chaque unité spatiale (région, division et subdivision) le nombre d'exploitations déclarant cultiver le raisin ainsi que les hectares en cause. Si pour le premier, le nombre exact est toujours indiqué, il en est tout autrement pour les hectares. En effet, quand le nombre de fermes est égal à 1 ou 2 (et parfois 3 ou 4), la valeur est toujours indiquée par la lettre x par souci de confidentialité (du moins c'est ce que nous supposons). Ainsi, il a fallu accorder des

¹ Une exploitation agricole du Recensement de l'agriculture de 2021 fait référence à une unité qui génère des produits agricoles et déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada.

valeurs à ces espaces en redistribuant les sommes se rapportant à un niveau supérieur comme les régions et les divisions. Alors, chaque espace dont les hectares nous étaient inconnus s'est vu accorder une valeur de superficie que nous avons appelée « ajustée »².

On peut aisément imaginer que dans les exploitations, la vigne sert à produire du raisin à consommer frais, à transformer en jus, gelées et confitures, en vin et alcool sans que ce soit exclusif. Sans compter aussi les entreprises de vente de plants. On peut également comprendre que les plus grosses exploitations poursuivent leurs activités aux chais pour la production commerciale de vin avec des cépages de cuve.

Il est bon de se rappeler que les recensements ne parlent pas de vignobles, ni de vigne, mais de production de raisin. Comme il faut de trois à quatre ans avant qu'un cep mis en terre produise du raisin, l'impact dans le paysage de la nouvelle culture précède les premières vendanges. Même avant tout cela, l'idée de se lancer en viticulture avait déjà germé chez l'exploitant.

4.3 Les découpages

Les données statistiques du Recensement de l'agriculture du Canada se rattachent au découpage géographique, lui-même traduit dans les cartes de référence. Le Québec tout entier fait partie du plus haut niveau de détail. Celui-ci se découpe alors en régions, puis en divisions et celles-ci en subdivisions³. Grosso modo, les divisions et les subdivisions correspondent pour l'une aux MRC et pour l'autre aux municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le cœur de cette analyse porte successivement sur les divisions de recensement, ce qui donne une bonne vue d'ensemble; et, pour plus de finesse, on s'intéressera au niveau des subdivisions de recensement (voir les régions agricoles de 2021 à l'annexe 2, carte 1). Le niveau régional ne sera utilisé que pour identifier ou localiser des observations ou exprimer des commentaires.

4.4 Le traitement

La localisation des exploitations sur les cartes que nous avons produites a été effectuée selon le mode d'implantation ponctuelle. Comme il nous était impossible de positionner

² Voici un exemple fictif. Si la somme que nous avons calculée des hectares des subdivisions à l'intérieur d'une division était inférieure au total indiqué pour cette division, et que quelques subdivisions contiennent peu d'exploitations portant la mention x, nous avons réparti la différence sur ces dernières.

³ Il est à noter que, dans la province de Québec et cela depuis 1979, le nom de Comté a été remplacé par celui de MRC. Il a fallu porter une attention particulière à cet aspect pour s'astreindre aux découpages du recensement, car les limites des divisions de recensement ne sont pas toujours identiques à celles des MRC, autant dans leur dénomination que dans leurs limites géographiques.

chacune des exploitations à leur endroit précis, car le niveau le plus fin du Recensement de l'agriculture du Canada ne correspondait qu'aux limites des subdivisions, il a fallu se résoudre à localiser les exploitations à l'endroit où se trouvait la plus grande concentration de la population; cette façon de procéder permettait de garder une signification constante pour l'ensemble de l'analyse. La procédure pour définir les points centraux consistait à repiquer les coordonnées des lieux selon leur latitude et leur longitude sur Google Earth⁴ pour chacun des lieux où il y a production de raisin. Par ailleurs, nous savons pertinemment que les champs de vigne ne se situent pas dans les milieux urbanisés; cependant, à l'échelle où l'analyse est effectuée, c'est un moindre mal.

Dans un premier temps, les données statistiques ont été jumelées aux cartes de référence, puis cartographiées grâce au logiciel ARCGIS; le plus souvent par des cercles de taille proportionnelle. Ainsi, il y a production de cartes thématiques montrant notamment la répartition dans l'espace des exploitations agricoles et des hectares cultivés. Une description détaillée de la répartition a été facilitée par l'analyse centrographique avec le même logiciel. Ce type d'analyse statistique permet de caractériser la structure spatiale de la présence d'un phénomène, à un moment donné ou dans le temps pour un territoire donné; dans le cas présent, il s'agit du Québec.

La base de données intégrée qui a été montée comprend le nom du lieu, la position en longitude (x) et en latitude (y) de chaque endroit où il y a de l'information; dans le cas qui nous intéresse, chaque point possède aussi une valeur quantitative (la dimension z : comme un nombre d'exploitations et d'hectares). Ainsi, chaque point possède un poids.

L'analyse centrographique nous a été utile; elle s'inspire des méthodes statistiques et prend en charge en même temps les trois dimensions citées plus haut. Voici comment Lopez-Castro et al. (2015) décrivent la méthode.

Les résultats obtenus sont essentiellement descriptifs :

- 1) le centre de gravité (moyenne pondérée bivariée) représente le point d'équilibre (barycentre) de la distribution spatiale des observations;
- 2) la distance type mesure la dispersion radiale des points autour du centre de gravité (distances quadratiques omnidirectionnelles);

⁴ À partir du moment où l'endroit le plus peuplé a été déterminé, que ce soit pour une division de recensement ou une subdivision de recensement, un point de coordonnées géographiques lui a été attribué. La localisation du point dans l'unité territoriale fut l'emplacement du bureau de poste, sinon de l'hôtel de ville, de la station de pompiers. On rétorquera que les activités agricoles ne sont pas exercées habituellement dans les espaces bâtis. Cependant, aux échelles où nous travaillons dans ce projet, nous sommes assurés que les symboles graphiques (et les coordonnées géographiques) correspondent à des aires bâties et non à des espaces vides de population.

3) l'ellipse de dispersion mesure la variation de forme de la dispersion radiale en établissant des axes de dispersion maximale et minimale, soit les composantes principales du nuage de points.

Le centre de gravité et la distance type sont équivalents, respectivement, à la moyenne et à l'écart type de l'analyse statistique univariée [...]. L'ellipse de dispersion synthétise la répartition des points autour du centre de gravité [...]; son axe majeur indique l'orientation dominante du nuage de points, alors que l'axe mineur, perpendiculaire, indique la direction de moindre dispersion [...]. Si le nuage de points suit une distribution normale bivariée, la première ellipse de dispersion couvre une superficie équivalente au territoire où l'on retrouve 68 % des observations (paragraphe 40).

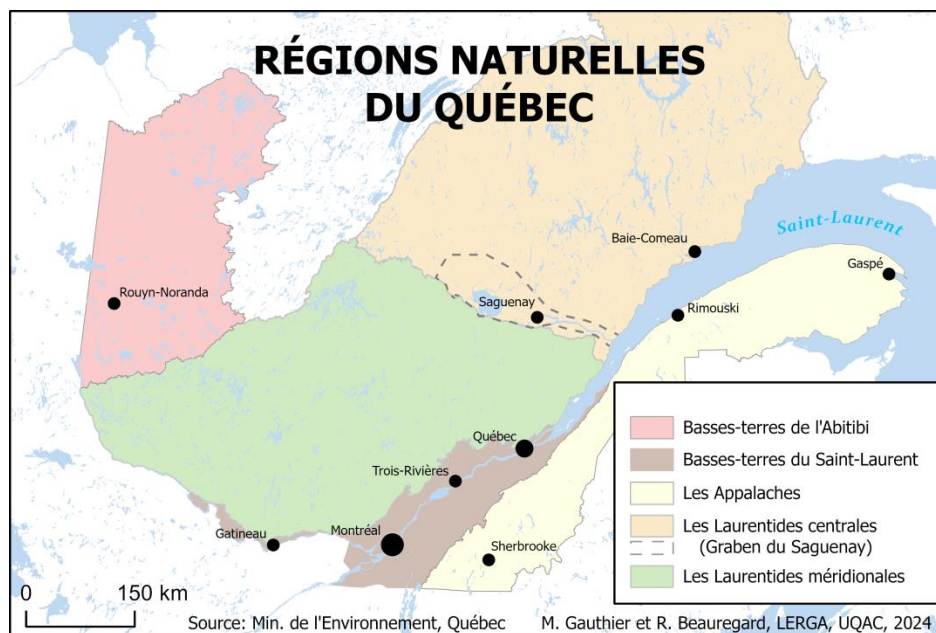
Il faut dire que Stéphane Bouchard a déjà utilisé avec bonheur cette technique en 1994 sur l'agriculture du Québec et que nous avons nous-mêmes procédé à l'analyse de la localisation des entreprises manufacturières de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Gauthier et al., 2001).

5. LES RÉSULTATS

Les résultats prennent une forme visuelle évidente par la production de plusieurs cartes qui, d'ailleurs, seront commentées et expliquées. D'abord, il y aura une analyse générale sur la présence d'exploitations dans les divisions de recensement de 1961 à 2021 et ce, tout en y faisant intervenir l'analyse centrographique des exploitations ayant déclaré produire du raisin. Puis, c'est au niveau des subdivisions de recensement que sera menée une étude détaillée des exploitations, y compris les hectares en production, étude comprenant elle aussi l'utilisation des méthodes d'analyse centrographique. La situation de l'impact socioterritorial sera présentée en tableau final. Puis, pour illustrer certains résultats de la recherche, des exemples seront apportés. Une conclusion fera un rappel du contenu de la recherche et proposera certaines réflexions sur l'avenir.

5.1 Une vue générale au niveau des divisions de recensement

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, il est bon d'avoir une première vue du Québec (carte 2). Rappelons que les provinces naturelles dans lesquelles se trouve de la viticulture sont : les Appalaches en passant par les villes de Sherbrooke et allant jusqu'à Gaspé; les basses-terres du Saint-Laurent reliant les villes de Montréal et de Québec; les Laurentides méridionales autour de la ville de Gatineau; les Laurentides centrales, dont le graben du Saguenay; et les basses-terres de l'Abitibi où se situe la ville de Rouyn-Noranda.



Carte 2 – *Régions naturelles du Québec*. Environnement Québec

5.1.1 Sept portraits spatio-temporels

Dans un premier élan, c'est sous l'angle spatio-temporel qu'est abordée la viticulture au Québec. Il s'agit de la répartition des exploitations selon leur nombre au sein des divisions de recensement. C'est ainsi que, sur une période de 60 ans, 7 portraits ont été produits; soit un portrait à tous les 10 ans entre 1961 et 2021. Le tableau 1 et le diagramme 1 offrent un premier coup d'œil sur l'ensemble de la période. Ainsi, entre 1961 et 2021, le nombre d'exploitations passe de 20 à 310, les hectares de 5 à 941, les divisions de recensement concernées augmentent en nombre de 16 à 71. La moyenne d'hectares par exploitation va d'un tiers d'hectare à un peu plus de 3, la moyenne par division de recensement passe d'un tiers d'hectare à plus de 13 et le nombre moyen d'exploitations par division va de 1,3 à 4,4. Rappelons que la base de données qui a été utilisée contient le nombre d'exploitations par division pour chacun des recensements et sa localisation correspond au lieu le plus habité sous forme de coordonnées géographiques (longitude et latitude).

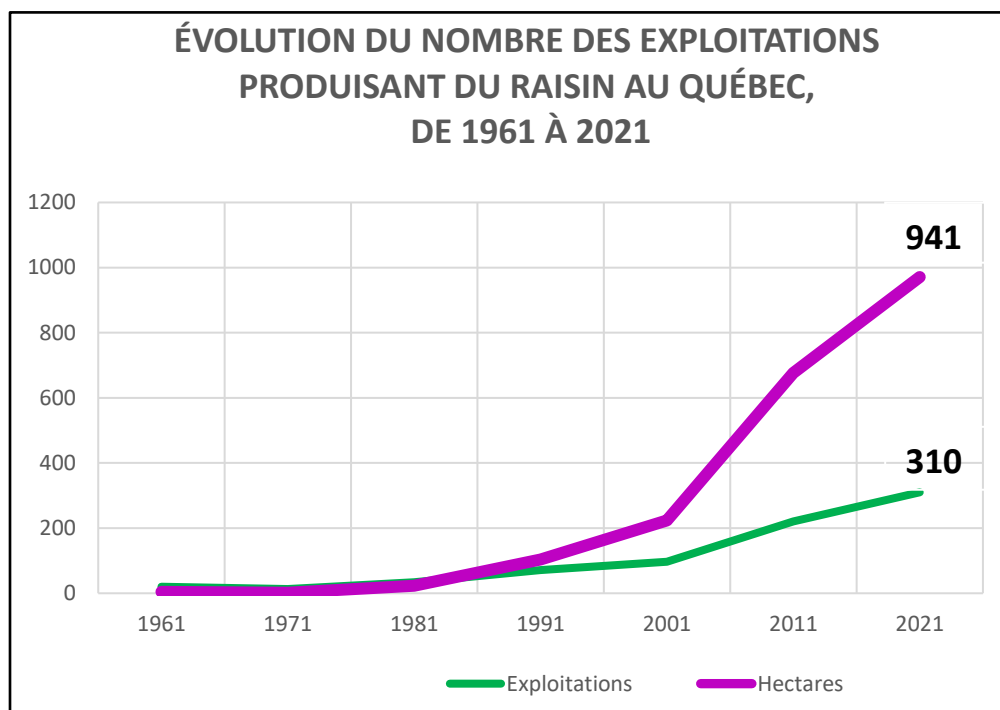
En ce qui concerne les exploitations produisant du raisin, nous remarquons que leur nombre, relativement faible, se maintient au cours des 20 premières années, pour croître légèrement jusqu'en 2001; puis, elles progressent avec force de 2001 à 2021. Une courbe semblable se dessine pour les hectares, mais avec plus de vigueur. Le plus grand bond se produit ainsi entre les années 2001 et 2011.

Tableau 1. Nombre d'exploitations, hectares en raisin et divisions de recensement concernées dans la production au Québec, de 1961 à 2021

Années	Exploitations	Hectares	Divisions	Hectares par exploitation	Exploitations par division	Hectares par division
1961	20	5	16	0,3	1,3	0,3
1971	13	2	12	0,2	1,1	0,2
1981	34	23	28	0,7	1,2	0,8
1991	71	103	32	1,5	2,2	3,2
2001	97	223	38	2,3	2,6	5,9
2011	221	676	61	3,1	3,6	11,1
2021	310	941	71	3,0	4,4	13,3

Les cartes qui suivent montrent la répartition des exploitations selon les divisions de recensement où la vigne est présente afin de se localiser facilement. Les limites des divisions de recensement de 2021 agissent comme fond de repérage. Des cercles de taille proportionnelle sont disposés dans chaque division.

Diagramme 1. Évolution du nombre d'exploitations produisant du raisin au Québec, de 1961 à 2021



En plus, deux signes de dispersion y apparaissent : un symbole + (plus) indique l'endroit où se situe le centre de gravité des exploitations et une ellipse de taille, d'inclinaison et de forme différentes à l'intérieur de laquelle devrait normalement se retrouver 68 % des entités agricoles. Tout au long de la lecture des cartes, il faudra être attentif au nombre de points, à leur taille⁵ ainsi qu'à leur spatialité générale et calculée. À ce propos, le tableau 2 présente les résultats dégagés de l'analyse centrographique pour chaque année. Un premier regard laisse entrevoir que les centres de gravité se sont déplacés à la fois vers l'est et vers le nord, qu'il y a des concentrations au sud du Québec et un éclatement spatial au cours de la période étudiée.

Procédons maintenant à la description de la répartition géographique de la vigne sur cette période de 60 ans⁶.

En 1961, nous constatons que la plus grande concentration se situe au sud du Québec, que seulement 16 divisions possèdent de la vigne impliquant 20 exploitations et couvrant 5 hectares; tout cela pour donner en moyenne 1,31 exploitation et 0,3 hectare

⁵ Il est à signaler que la taille des cercles est géométrique; ceci facilite notamment la lecture des petites valeurs.

⁶ Le lecteur est invité tout de suite à balayer la série de cartes présentes aux pages suivantes, puis à reprendre la lecture.

par division. Nous pouvons supposer que la plupart des producteurs comptent le raisin comme un petit fruit accompagnant ce qui existe dans le jardin, sans plus.

Tableau 2. Résultats des modèles centrographiques des exploitations par division, de 1961 à 2021

Années	Centre longitude	Centre latitude	Diamètre longueur kilomètres	Diamètre largeur kilomètres	Rotation degrés	Périmètre kilomètres	Superficie kilomètres carrés
1961	-72,947813	45,746007	108	80	247	594	27 087
1971	-73,070929	46,002238	266	62	244	1 132	51 573
1981	-72,742667	45,827937	286	65	242	1 215	58 029
1991	-73,068424	45,712225	282	161	254	1 418	142 598
2001	-72,781625	45,773511	220	134	245	1 127	92 368
2011	-72,84017	45,830383	261	136	239	1 279	111 671
2021	-72,469047	46,046996	313	162	236	1 530	158 946

Malgré tout, de rares divisions se démarquent comme Drummond avec trois exploitations, Yamaska et Deux-Montagnes avec deux chacune (carte 3). Le centre de gravité de la distribution se situe près de Saint-Jude au nord de Saint-Hyacinthe et l'aire tout autour épouse une forme proche du cercle couvrant une superficie de 27 087 kilomètres carrés.

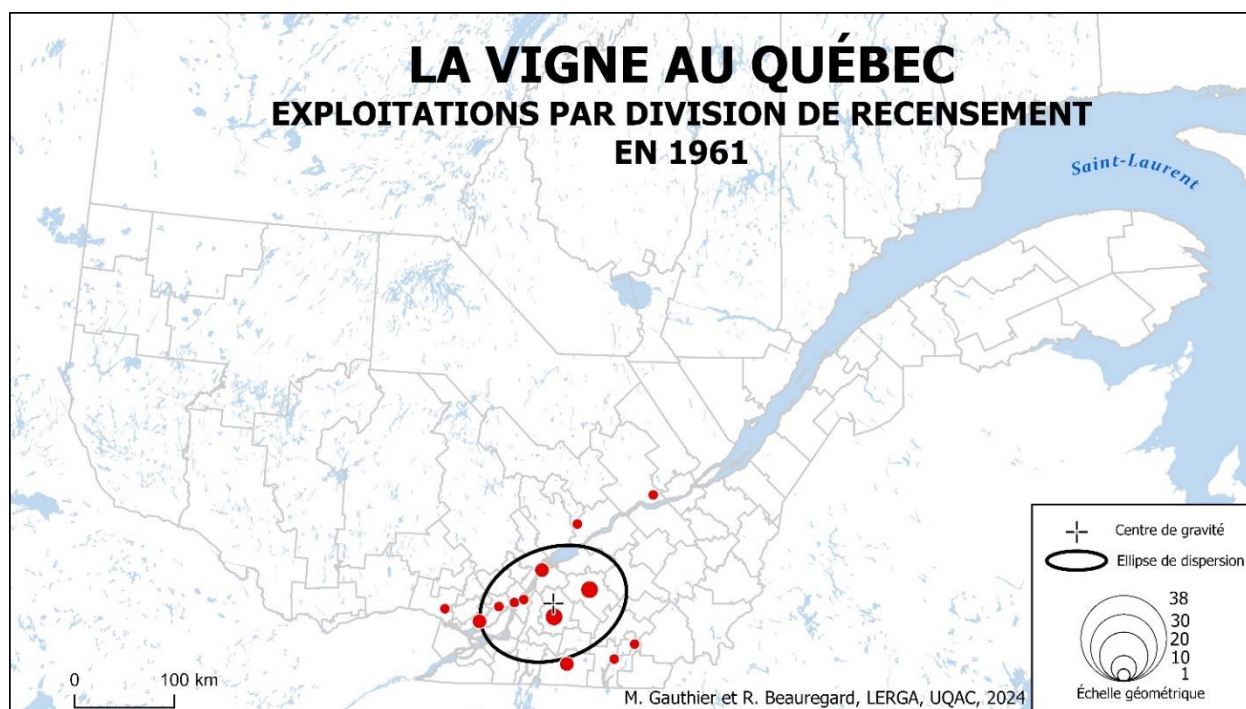
En 1971, le nombre de divisions impliquées dans la viticulture baisse par rapport à ce qu'il y avait 10 ans auparavant, pour descendre au plancher de 12. Il n'y a que 13 exploitations possédant en moyenne 1 hectare chacune. Le recul se manifeste aussi par la diminution de la moyenne d'hectares par exploitation qui passe de 0,3 à 0,2. La plus grande concentration des exploitations se situe toujours au sud du Québec (carte 4). Mais un nouvel îlot apparaît dans la région de Québec; seule la division de Sallaberry-Beauharnois possède plus d'une exploitation avec deux. Cette poussée vers le nord-est produit une ellipse allongée et de taille presque deux fois plus grande qu'en 1961 (51 573 kilomètres carrés).

Le portrait pour l'année 1981 montre en apparence des similitudes avec celui de 1971. Sauf que le nombre d'exploitations triple pour arriver à 34, que le nombre d'hectares décuple pour atteindre 23, alors que le nombre de divisions impliquées double et passe de 12 à 28. La superficie de l'ellipse s'accroît peu (seulement de 6 500 hectares) (carte 5). Le centre de gravité se déplace vers le sud alors que les divisions les plus peuplées sont Huntingdon avec trois exploitations qui est suivie par Deux-Montagnes, Châteauguay, Vaudreuil, Île-de-Montréal et Berthier qui en possèdent deux chacune. La carte laisse voir un début de concentration au sud du Québec.

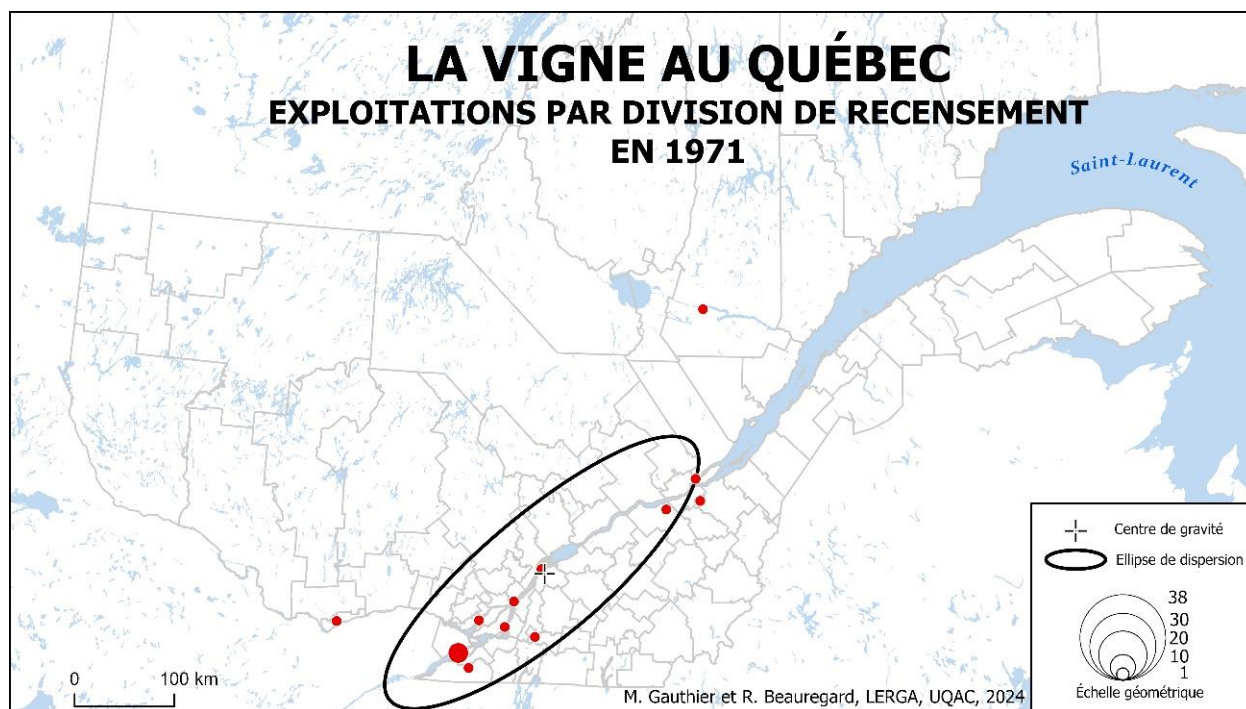
La distribution spatiale des exploitations en 1991 se manifeste par un éclatement comparativement à la décennie précédente (carte 6). En effet, la superficie de l'ellipse de dispersion croît de près de trois fois en occupant 142 598 kilomètres carrés ; c'est du jamais vu ! Et, l'ellipse reprend une forme plus arrondie et se centre davantage vers le sud. Nous dénombrons 71 exploitations s'activant sur 103 hectares, un bond prodigieux de 4 fois par rapport à 1981. C'est aussi la première fois que le nombre d'hectares par division dépasse le nombre de 1 avec 3,2. Les divisions où le nombre d'exploitations se retrouve le plus sont les suivantes : Brome-Missisquoi (7), Le Haut-Saint-Laurent (6), Deux-Montagnes (5), Les Jardins-de-Napierreville (5), D'Autray (5), Rouville (4), Laval (4), Le Haut-Richelieu (4), Le Haut-Richelieu (4) et Les Mascoutains (4).

L'année 2001 est caractérisée par une augmentation du nombre d'exploitations de 20 entités par rapport à 1991 et surtout par deux fois plus d'hectares cultivés qui grimpent à 223, même si le nombre de divisions n'augmente que de 6. Un effet de concentration se manifeste par l'augmentation sensible du nombre d'hectares par division qui atteint 5,9, et visible graphiquement par une réduction de 50 000 kilomètres carrés de la surface de l'ellipse de distribution, soit 92 368 kilomètres carrés en 2001 (carte 7). Le nombre d'exploitations à Brome-Missisquoi fait un bond prodigieux et passe de 7 à 17 en 10 ans ; elle devient sans l'ombre d'un doute la plus importante du Québec. Elle est suivie par Deux-Montagnes et Les Jardins-de-Napierreville avec six, Rouville et le Haut-Richelieu avec cinq, et de nouveaux terroirs plus à l'est avec La Côte-de-Beaupré et l'Île-d'Orléans qui en regroupent sept.

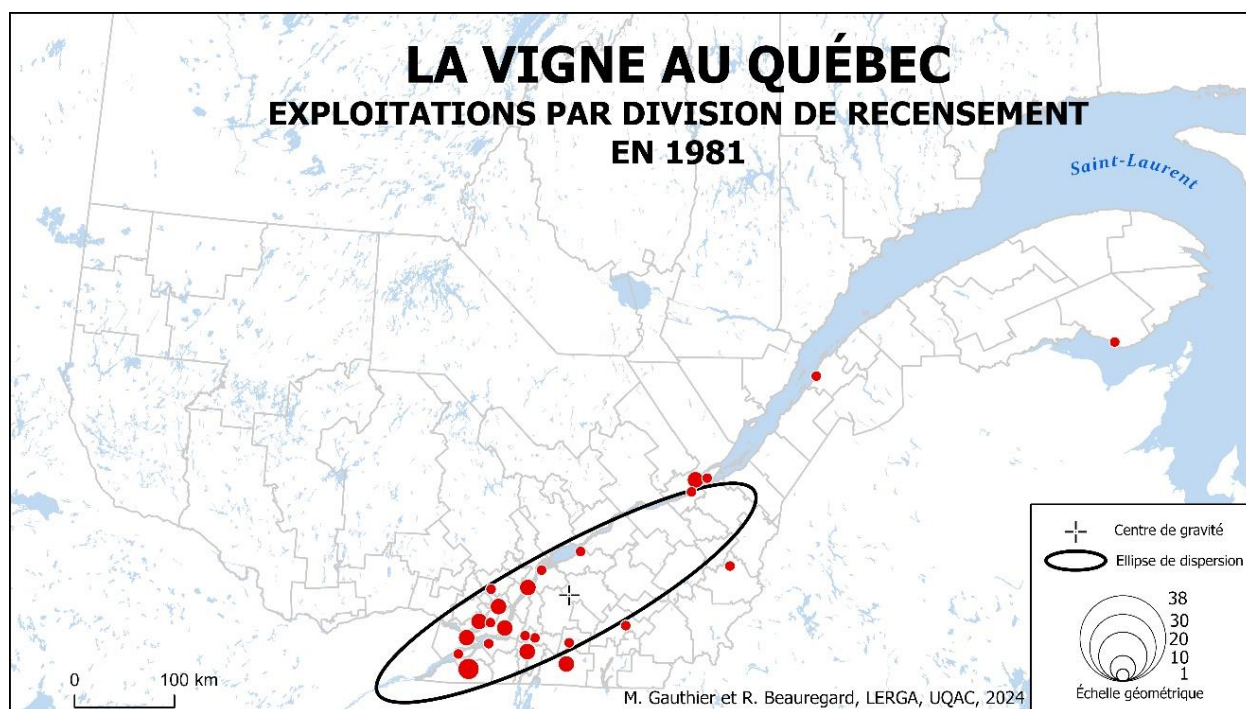
C'est en 2011 que l'on se rend compte qu'un grand coup a été donné à la viticulture comparativement à 10 ans auparavant. Une explosion ! Le nombre d'exploitations a plus que doublé (de 97 à 221), les terres cultivées ont triplé en superficie (de 221 à 676 hectares), la moyenne d'hectares par exploitation atteint un sommet avec 3,1 tandis que la moyenne d'hectares par division a doublé pour atteindre 11,1. L'ellipse de distribution regagne du terrain (maintenant rendue à 111 671 kilomètres carrés ; cela est sans doute dû aussi à l'arrivée, comme au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, de producteurs situés en dehors des zones habituelles de production (carte 8). Les exploitations sont les plus nombreuses, encore une fois, à Brome-Missisquoi avec 31 (presque le double d'il y a 10 ans) ; Rouville et Les Jardins-de-Napierreville en possèdent 11 chacune ; D'Autray et l'Île-d'Orléans 10 chacune ; la Vallée-du-Richelieu ; le Haut-Richelieu et un nouvel endroit, c'est-à-dire Memphrémagog, en possèdent 8.



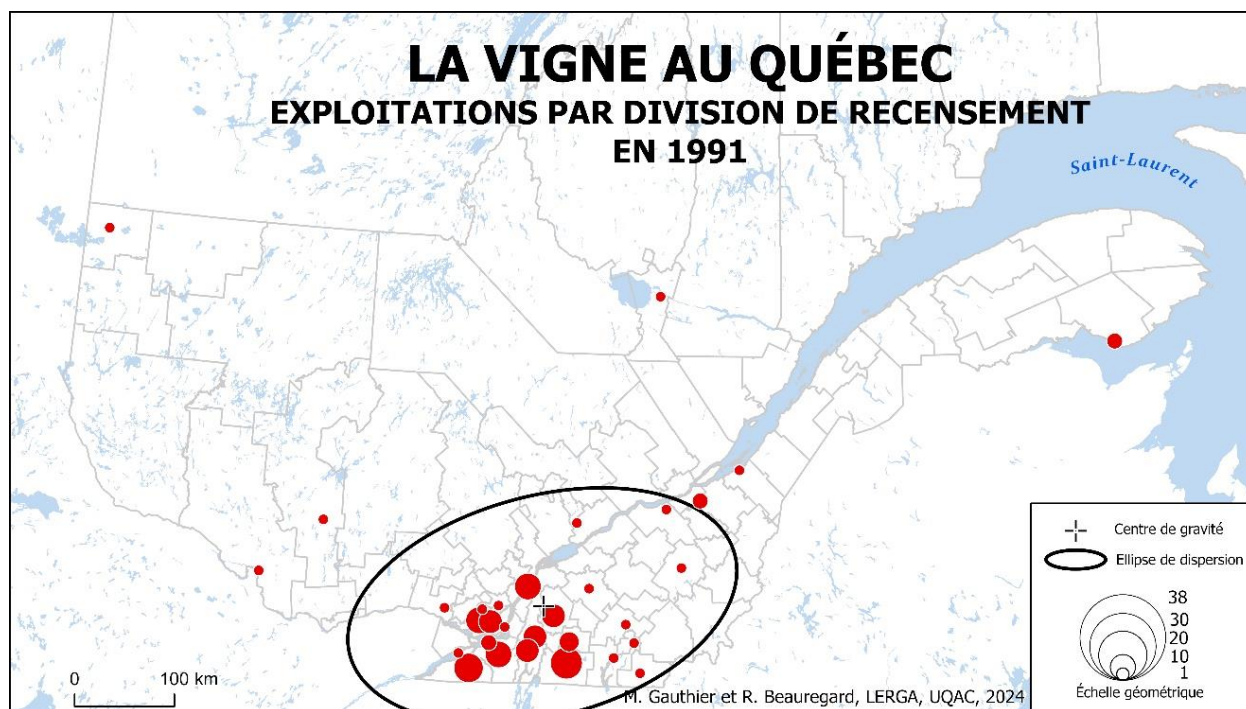
Carte 3 – La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1961



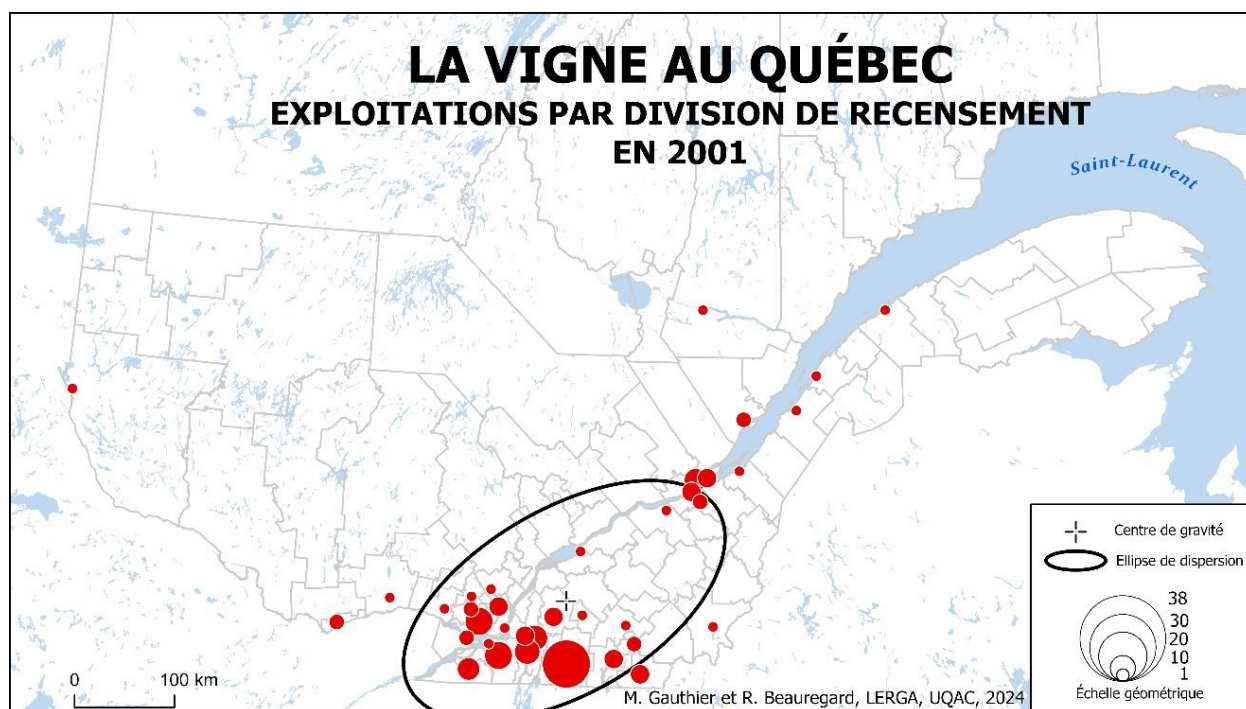
Carte 4 – La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1971



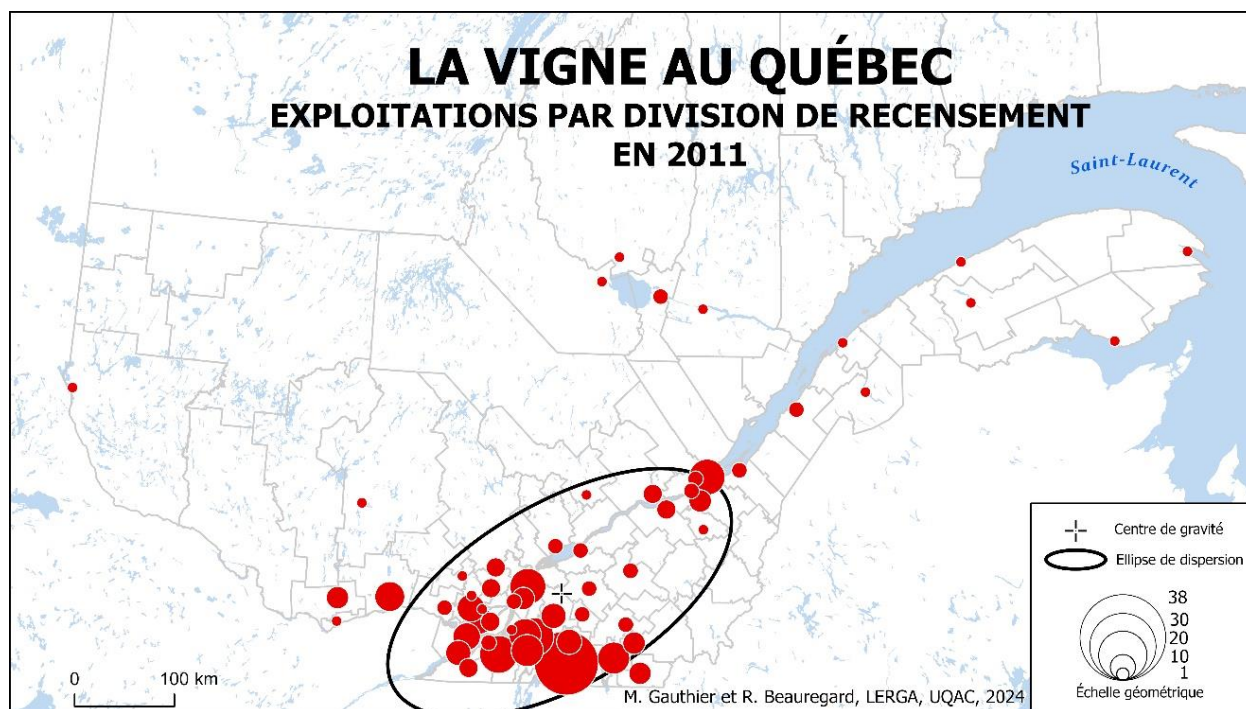
Carte 5 – La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1981



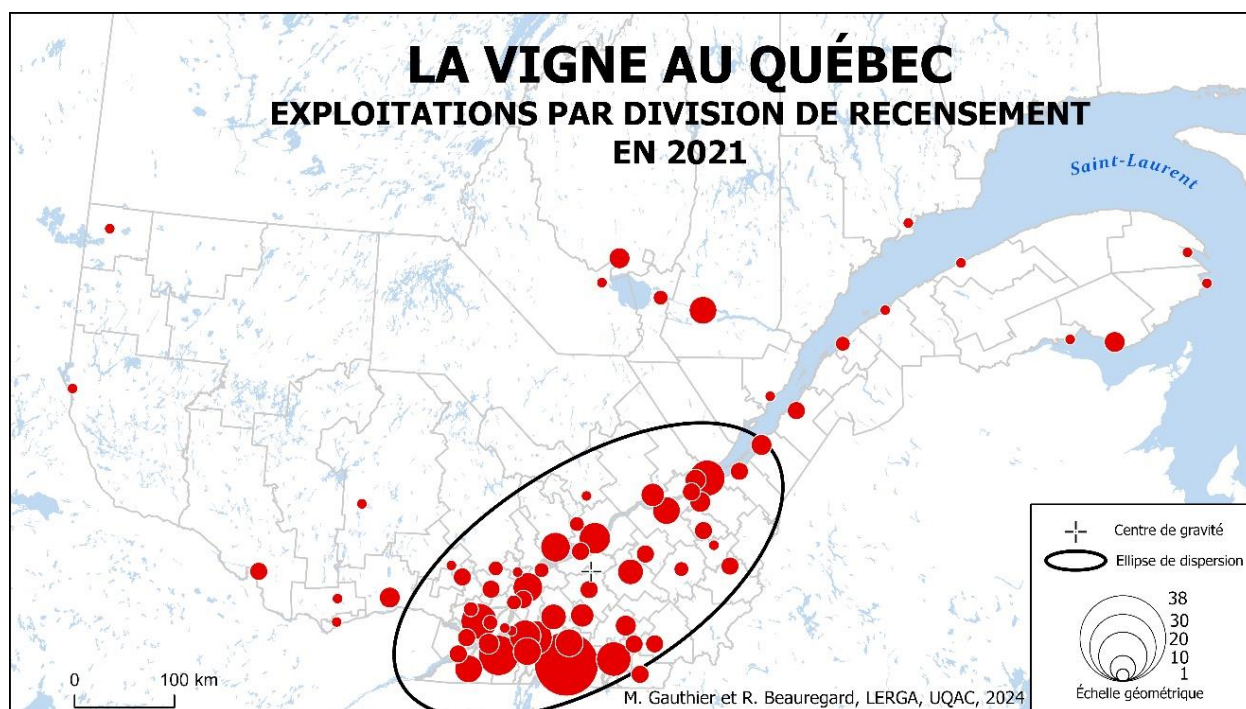
Carte 6 – La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 1991



Carte 7 – La vigne au Québec en 2001, exploitations par division de recensement



Carte 8 – La vigne au Québec en 2011, exploitations par division de recensement



Carte 9 – La vigne au Québec, exploitations par division de recensement en 2021

Le plus récent portrait de la viticulture date de 2021. On assiste alors à un développement fulgurant. Le nombre d'exploitations monte jusqu'à 310, les hectares atteignent 941 et ces derniers culminent en moyenne par division avec 13,3. Encore là, c'est du jamais vu ! Nous aboutissons alors à un total de 71 divisions où se retrouve de la viticulture. Un sommet. Jamais nous n'avons observé un déplacement du centre de gravité des exploitations aussi grand et ce, vers l'est.

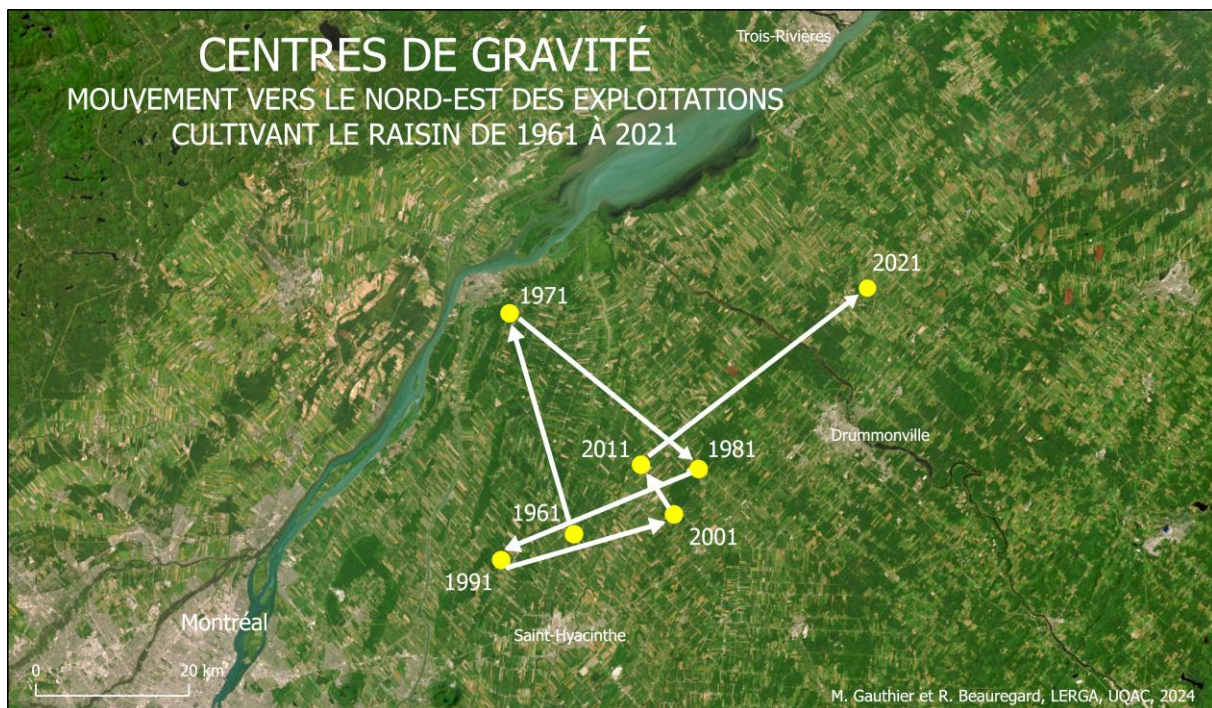
Tout comme jamais nous n'avons mesuré une ellipse d'une superficie aussi grande avec 158 946 kilomètres carrés (une augmentation de 42 % en 10 ans) (carte 9). Nous assistons à un renforcement des divisions ayant, ces dernières années, pris une place prépondérante en viticulture. Une courte liste des divisions permet de voir qu'il y a notamment une consolidation dans l'emprise et une concentration spatiale de la vigne, sans oublier qu'il y a gain de territoire. Brome-Missisquoi trône toujours à la tête des divisions avec 38 exploitations ; elle est suivie par Les Jardins-de-Napierreville avec 15, Deux-Montagnes et l'Île-d'Orléans avec 12, Rouville et Memphrémagog avec 11 ; la Vallée-du-Richelieu et Bécancour avec 9, D'Autray et Maskinongé avec 8 ; il y en a même 13 au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Bref, l'aventure de la viticulture au Québec est qualifiée de jeune. De peu d'exploitations et de peu d'hectares, elle est rendue, au début des années 2020, à une étape qui ne laisse personne indifférent.

5.1.2 Mouvement vers le nord-est

Il en résulte que les exploitations cultivant le raisin au Québec ont progressé avantageusement. Entre 1961 à 2021, elles se sont multipliées par 15 au cours de cette période et elles se sont étendues dans le territoire surtout à partir de 2001. Pour finalement voir leur importance spatiale, comme l'indique leur centre de gravité, se déplacer sérieusement vers le nord-est sur 50 kilomètres sur 60 ans (carte 10). On peut s'imaginer que les superficies ont subi le même comportement à moins que leur densification et la concentration des superficies au sud du Québec l'emportent sur le nombre d'exploitations.

Maintenant que l'on sait comment se distribuent les exploitations viticoles à un niveau relativement général que sont les divisions de recensement, il est temps de fouiller davantage, de s'approcher un peu plus du terrain.



Carte 10 – Centres de gravité : mouvement vers le nord-est des exploitations cultivant le raisin, de 1961 à 2021

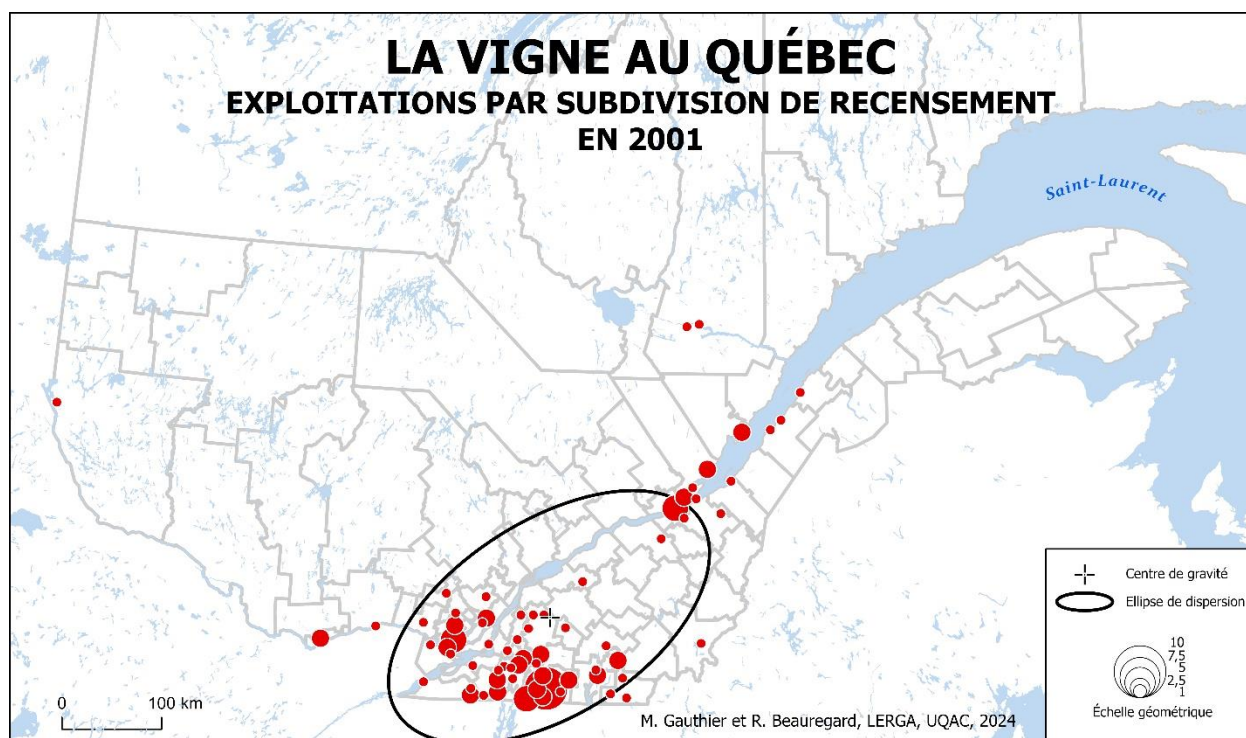
5.2 L'analyse plus fine au niveau des subdivisions de recensement

Il serait intéressant de se coller un peu plus au terrain. Ainsi, au lieu de se limiter à quelques dizaines de divisions de recensement, pourquoi ne pas y aller avec plus de détail ? C'est-à-dire au niveau des subdivisions de recensement ; celles-là correspondant en gros aux municipalités et villes de la province. Cette fois-ci, nous nous limiterons aux années 2001 et 2021, là où il y a eu le plus de changement quantitativement, comme nous l'avons vu précédemment. Dans le cas présent, nous allons exploiter les mêmes caractéristiques, mais sur une base plus fine. Aussi, et même plus, nous allons nous pencher et analyser les superficies cultivées.

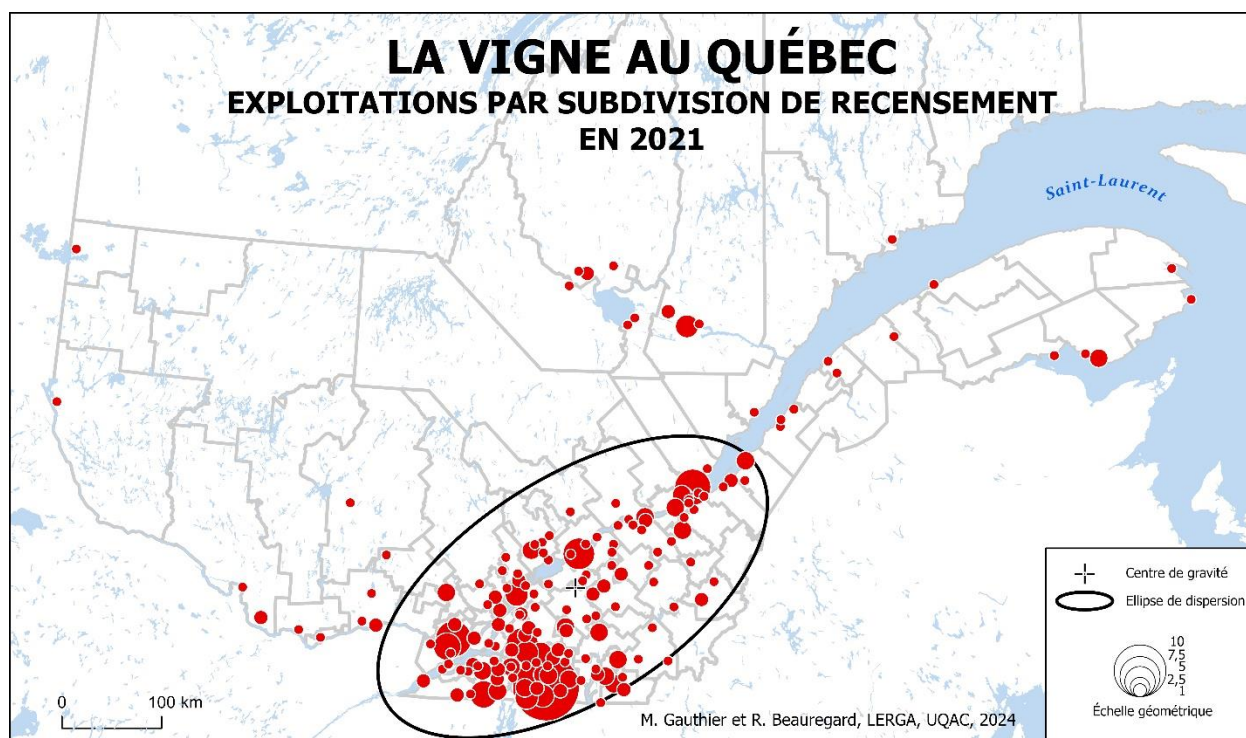
5.2.1 Les exploitations viticoles

Les subdivisions de recensement où il y a production de raisin au Québec sont au nombre de 68 en 2001. On y trouve, comme on l'a vu antérieurement, un total de 221 exploitations qui se répartissent géographiquement grosso modo en trois noyaux : au sud se trouve la plus grande concentration, suivie à l'ouest par la région de Montréal, puis au loin, à l'est, autour de la ville de Québec (carte 11). Voici en nombre décroissant la présence des exploitations par subdivision : dans le sud du Québec, il y a Dunham avec quatre et Saint-Armand avec trois. Puis, seules Saint-Joseph-du-Lac et Lévis en possèdent trois. Ailleurs, c'est l'unité qui est la plus fréquente. Le centre de gravité se situe près de Sainte-Hélène-de-Bagot et le périmètre de l'ellipse correspond à 892 kilomètres et sa superficie à 55 180 kilomètres carrés (tableau 3).

Vingt ans plus tard en 2021, le Québec est davantage persillé d'endroits où l'on produit du raisin, soit 174 subdivisions : c'est une demi-fois plus que ce qu'il y en avait. Pendant ce temps, le nombre d'exploitations a plus que triplé. La vigne s'éclate spatialement et on voit apparaître de multiples valeurs, plutôt de taille inférieure, dans des zones nordiques comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et lointaines comme dans l'est du Québec (carte 12). Dunham domine avec 14, accompagnée dans le sud du Québec par Saint-Jean-Baptiste et Bécancour avec 6 chacune ; Hemmingford avec 5 ; Frelishburg, Saint-Armand, Saint-Paul-d'Abbotsford et Rougemont avec 4. Près de Montréal, on trouve Saint-Joseph-du-Lac avec 7, Oka avec 5 et Lanoraie avec 4. Vers l'est et le nord, on compte Sainte-Famille (Île-d'Orléans) avec 7 ainsi que Saguenay avec 4. Le reste des subdivisions se partagent les valeurs plus petites où le nombre de un est le plus fréquent. Le centre de gravité, depuis 2001, s'est déplacé de 40 kilomètres vers le nord-est et se situe maintenant près de Sainte-Brigitte-des-Saults. Le périmètre de l'ellipse s'est agrandi de 20 % pour atteindre 1 072 kilomètres alors que sa superficie a crû de 40 % pour s'élever à 77 729 kilomètres carrés.



Carte 11 – La vigne au Québec, exploitations par subdivision de recensement en 2001



Carte 12 – La vigne au Québec, exploitations par subdivision de recensement en 2021

5.2.2 Les superficies en raisin

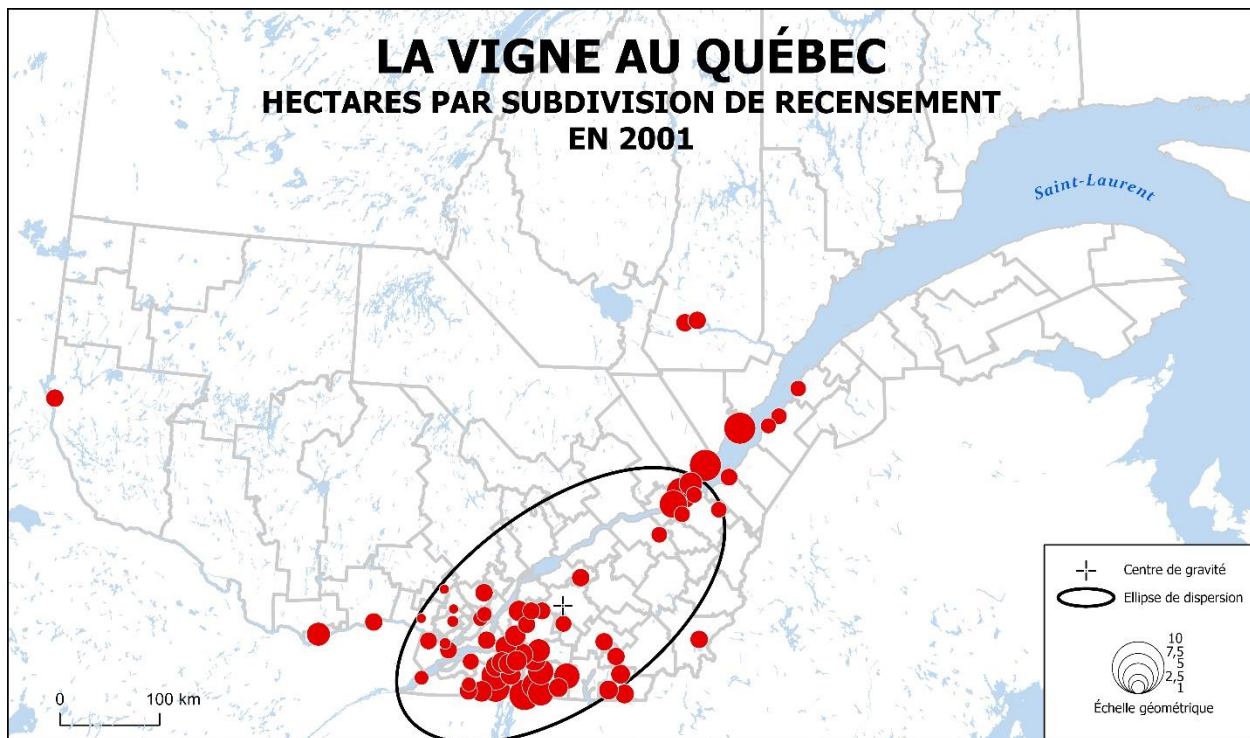
L'ampleur que prend la viticulture au Québec se précise quand on l'étudie au niveau des subdivisions de recensement ; sous cet angle, les superficies et la distribution spatiale ont des expressions plus fines. En 2001, il y a 68 subdivisions où la vigne est cultivée et, comme on l'a déjà vu, cela concerne 97 exploitations qui se partagent 223 hectares. Sur le plan géographique, deux groupements spatiaux se détachent : le sud du Québec où la concentration est la plus importante avec des satellites au nord de Montréal et autour de Sherbrooke à l'est ; puis un chapelet le long du fleuve Saint-Laurent où les environs de Québec s'imposent ; ailleurs, on n'y observe que quelques îlots (carte 13). Le modèle de la distribution épouse une ellipse couvrant 59 423 kilomètres carrés et dont le centre se situe à Saint-Germain-de-Grantham (tableau 3).

Vingt ans plus tard, en 2021, la situation change sensiblement. Le nombre de subdivisions où l'on s'adonne à la viticulture augmente depuis 2001 de 68 à 174. Et surtout les superficies atteignent près de 1 000 hectares (941). Sur le plan géographique, on assiste à une explosion au sud près de la frontière étatsunienne (carte 14). Ce qui est nouveau, car il est constitué d'un continuum, d'une trame couvrant les Appalaches et longeant le Saint-Laurent jusque dans la région de Québec, et plus encore. Sans oublier l'installation dans le graben du Saguenay et l'expansion timide en Outaouais. Afin d'évaluer le poids de certaines subdivisions, nous avons réuni celles qui se distinguent par leur importance. Le tableau 4 présente les subdivisions les plus imposantes regroupées par région ; l'ensemble des 10 premières subdivisions représente 50 % de la superficie cultivée en vigne au Québec. L'Estrie s'impose où la municipalité de Dunham mène le bal avec ses 143 hectares partagés entre 14 exploitations. Rougemont domine en Montérégie avec 56 hectares répartis dans seulement 4 exploitations (une moyenne de 14 hectares par exploitation). La région des Laurentides occupe une place enviable notamment à Saint-Eustache et Saint-Joseph-du-Lac. Puis, Laval au nord de Montréal et Sainte-Famille sur l'Île-d'Orléans complètent le panorama.

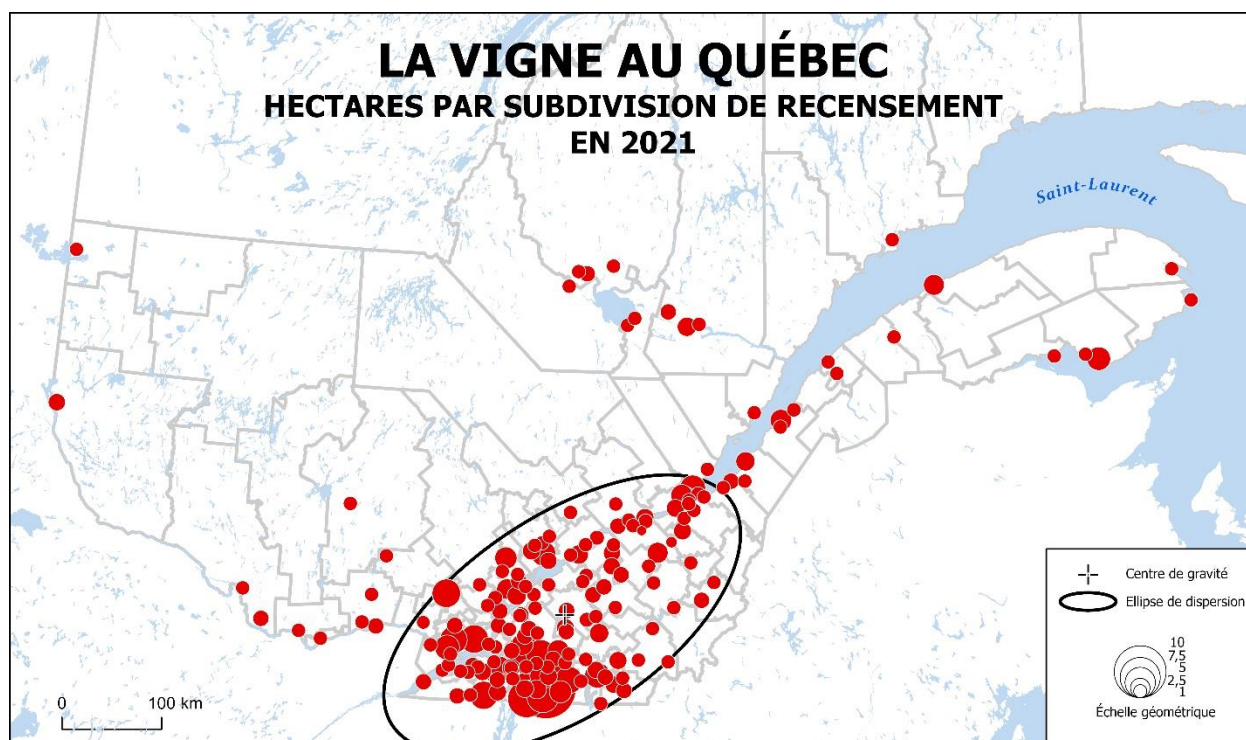
Le modèle centrographique indique que le périmètre de l'ellipse de 2021 a légèrement augmenté, soit de 50 kilomètres par rapport à celui de 2001 (5 %). L'aire couverte par l'ellipse de dispersion atteint un total de 64 054 kilomètres carrés ; c'est une augmentation de 4 631 kilomètres carrés, soit 7,8 % et, par rapport à 2001, son centre s'est déplacé curieusement vers le sud sur 5 kilomètres. Ceci laisserait entendre que le mouvement de concentration géographique au sud exerce un poids plus lourd que l'expansion spatiale vers le nord.

Les changements qui se sont opérés au cours de ces 20 ans ne peuvent pas passer inaperçus. Pour illustrer le phénomène de la diffusion de la viticulture, regardons la répartition géographique de subdivisions qui ont vu apparaître la vigne pour la première fois ; c'est étonnant (carte 15). On compte alors 129 nouvelles subdivisions (deux fois

plus) qui se sont adonnées à cette activité et on observe une augmentation des superficies en vigne de 424 hectares, soit de 181 % de ce qui existait en 2001. L'essaimage de la vigne au Québec est clairement visible sur la carte. On constate alors que non seulement il y a eu des apparitions (de proche à proche) au sein même du cœur « historique » de la viticulture, mais aussi des extensions visibles vers la Gaspésie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (approchant le 49^e parallèle) ainsi que dans une certaine mesure vers l'Outaouais. Notons que le centre de la distribution des superficies se situe plus au nord et légèrement plus à l'est par rapport au portrait de 2001 (tableau 3).



Carte 13 – *La vigne au Québec : hectares par subdivision de recensement en 2001*



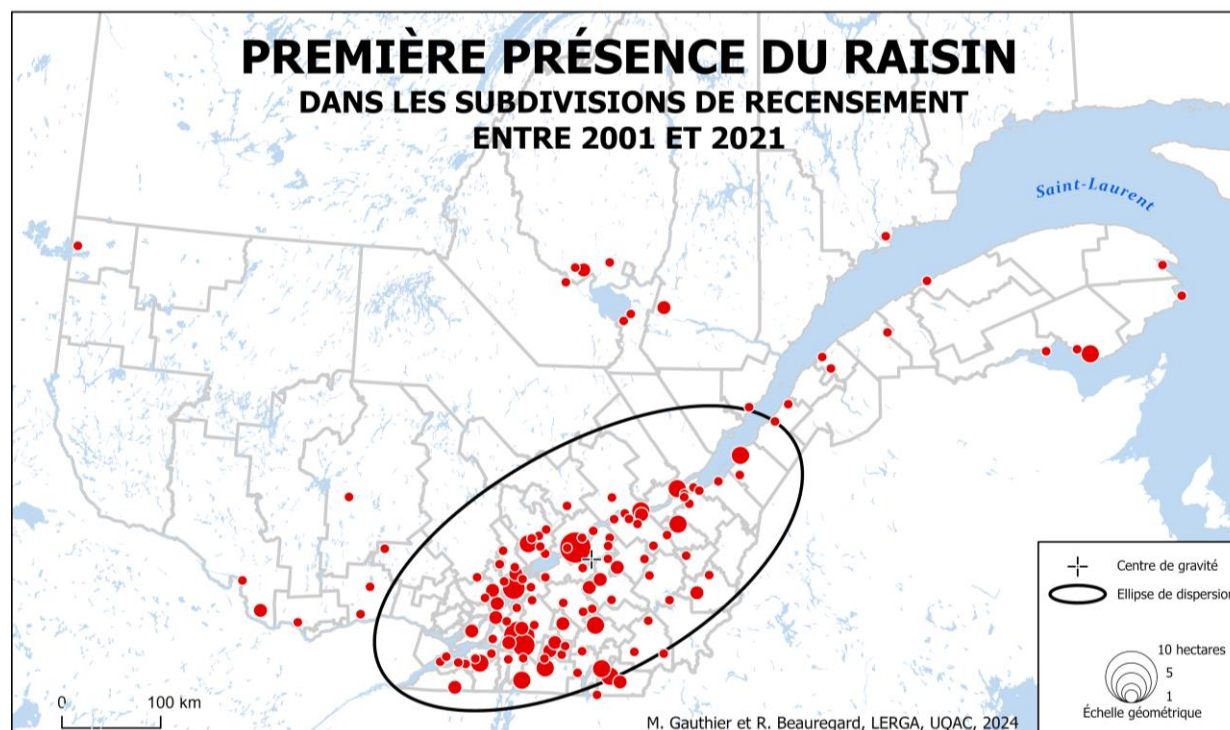
Carte 14 – *La vigne au Québec : hectares par subdivision de recensement en 2021*

Tableau 3. Résultats des modèles centrographiques des exploitations
par subdivision 2001 et 2021

Années	Centre longitude	Centre latitude	Diamètre longueur kilomètres	Diamètre largeur kilomètres	Rotation degrés	Périmètre kilomètres	Superficie kilomètres carrés
Exploitations							
2001	-72,770 702	45,772 185	360	196	249	892	55 180
2021	-72,464 713	46,041 021	438	215	249	1072	77 229
Hectares							
2001	-72,593 581	45,846 923	380	195	246	933	59 423
2021	-72,593 607	45,798 991	405	203	248	983	64 054
Nouvelles subdivisions gagnées à la viticulture							
	-72,217 026	46,244 898	476	236	251	1152	87 901

Tableau 4. Les 15 premières subdivisions possédant le plus d'hectares en raisin en 2021, soit 50 % du Québec

Régions	Subdivisions	Hectares	Exploitations	Ha/Expl.
Capitale nationale	Sainte-Famille	15	7	2,1
Laurentides	Oka	14	5	2,8
Laurentides	Saint-Joseph-du-Lac	19	7	2,7
Laurentides	Saint-Eustache	21	3	7,0
Laval	Laval	21	2	10,5
Montréal	Hemmingford	20	5	4,0
Montréal	Saint-Jacques-le-Mineur	21	2	10,5
Montréal	Saint-Paul-d'Abbotsford	23	4	5,8
Montréal	Rougemont	56	4	14,0
Estrie	Magog	15	2	7,5
Estrie	Brigham	16	3	5,3
Estrie	Lac-Brome	18	3	6,0
Estrie	Frelighsburg	29	4	7,3
Estrie	Saint-Armand	45	4	11,3
Estrie	Dunham	143	14	10,2



Carte 15 – Première présence du raisin dans les subdivisions de recensement entre 2001 et 2021

5.3 L'impact social et spatial

Pour compléter cette analyse, ne serait-il pas intéressant de savoir quel impact la culture de la vigne exerce sur la population et sur le paysage ?

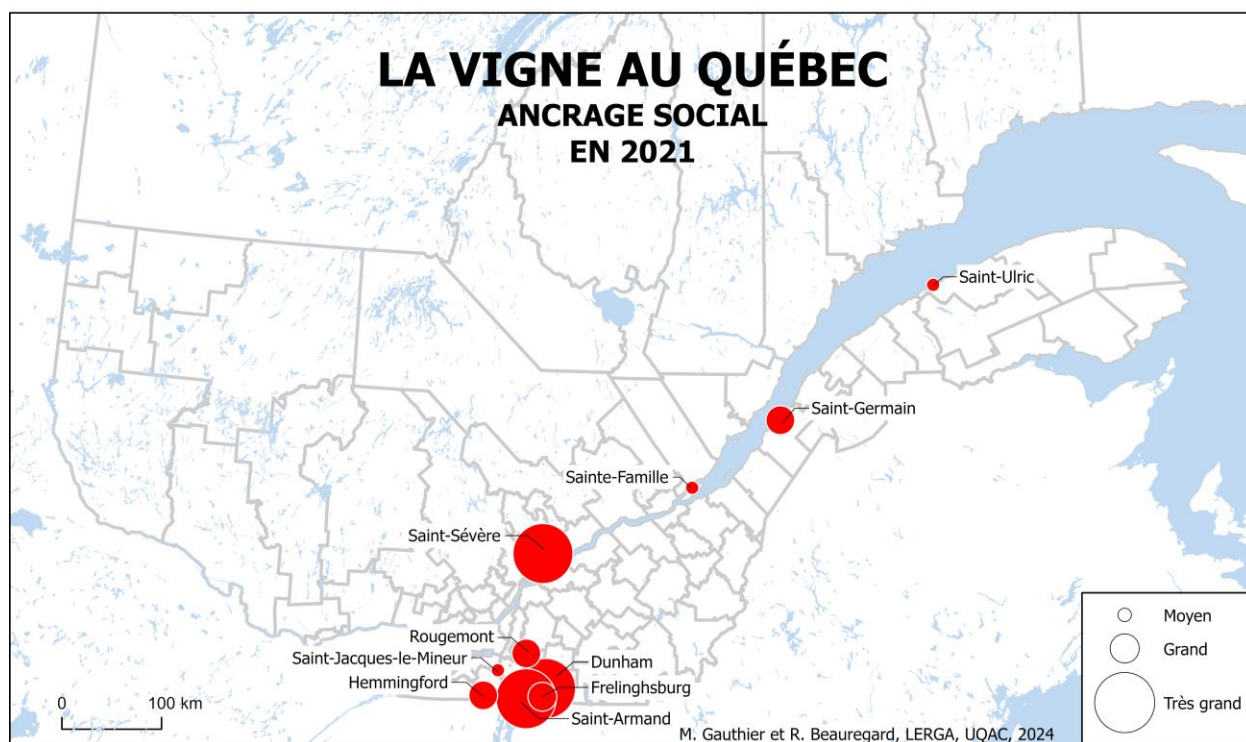
5.3.1 L'ancrage social

L'ancrage social pourrait se définir comme l'enracinement de la culture du raisin dans les communautés municipales. Aussi, on pourrait se demander dans quelle mesure les habitants du village sont en contact avec la viticulture. Autrefois, nous aurions pu dire « de quoi discutent les gens sur le parvis de l'église après la grand-messe du dimanche ? ». Nous pensons que le ratio du nombre d'hectares par habitant dans chaque subdivision de recensement serait un bon indice⁷. Le tableau 5 présente l'indice d'ancrage social de la vigne dans les subdivisions de recensement. Il s'agit de mettre en relation la présence de la vigne et la présence des humains y résidant. L'indice a été calculé ainsi : $(10\,000 \times \text{hectares}) / \text{habitants}$ met en relief pour 2021 les lieux où les taux sont les plus élevés (carte 16). Chose surprenante, il n'y a pas seulement, comme nous nous y attendions, un groupement au sud du Québec avec Dunham, Saint-Armand, Frelishburg, Hemmingford, Rougemont et Saint-Jacques-le-Mineur, mais aussi des cas isolés comme à Saint-Sévère, Sainte-Famille et Saint-Ulric. À noter, comme on l'a déjà vu plus haut, que les 10 premières subdivisions rassemblent à elles seules la moitié des superficies cultivées au Québec en 2021.

Tableau 5. Indice de l'ancrage social le plus élevé de la vigne dans les subdivisions en 2021

Subdivisions*	(ha* 10 000)/Hab.
Saint-Jacques-le-Mineur	119
Saint-Ulric	137
Sainte-Famille	176
Rougemont	208
Hemmingford	241
Frelishburg	258
Saint-Germain	306
Saint-Armand	366
Dunham	397
Saint-Sévère	415

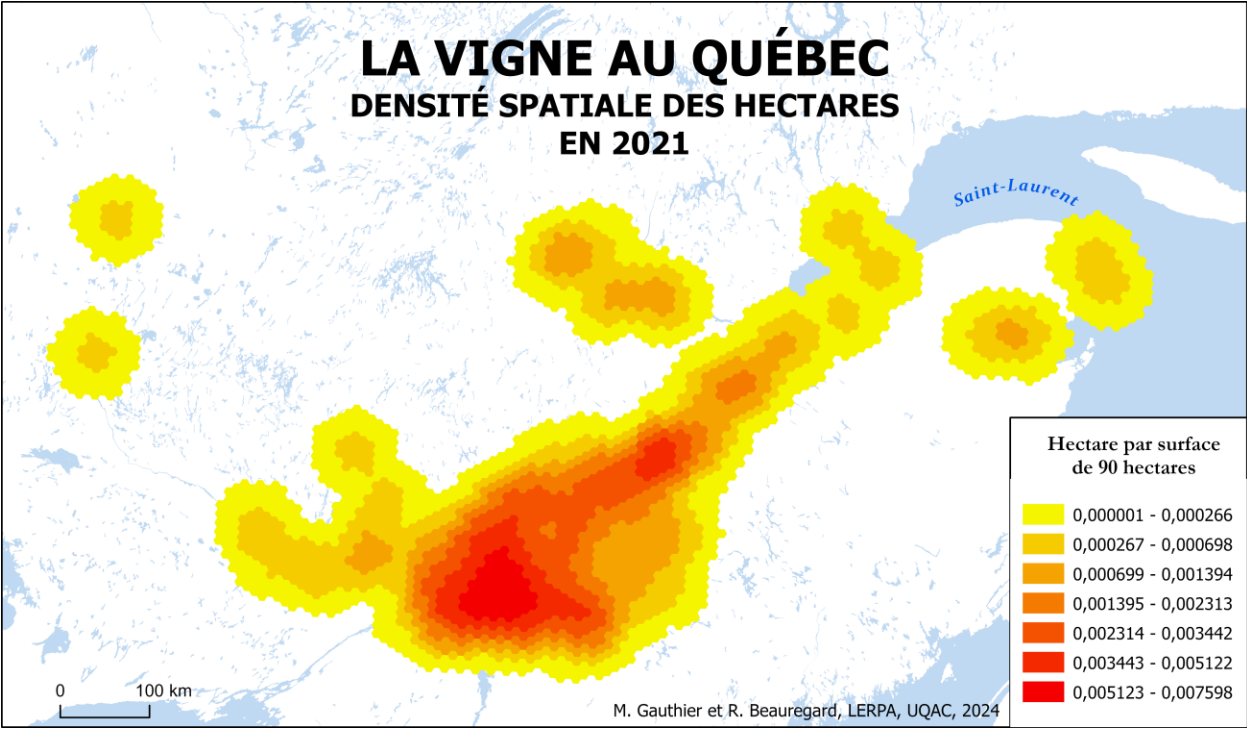
⁷ Ce type d'analyse a déjà été réalisé pour mesurer la place de la culture du bleuet dans les municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Voir MAPAQ et ISQ dans Atlas (s. d.) http://atlas.Université du Québec à Chicoutimi.ca/Saguenay–Lac-Saint-Jean/?P=Acces%20aux%20cartes&S=4_1_4_5_2&L=fr



Carte 16 – *La vigne au Québec, ancrage social en 2021*

5.3.2 La densité spatiale de la vigne

Une autre façon de connaître l'impact de la viticulture consiste à mesurer sa présence relative dans le paysage. Pour cela, nous avons divisé le Québec en polygones mesurant 5,77 kilomètres pour chacun des 6 côtés ; cela se solde par une surface de 90 kilomètres carrés. Puis nous avons calculé le nombre d'hectares cultivés en raisin en 2021. La carte 17 fournit à la fois une image, certes un peu floue, de la présence de la vigne ; par contre, elle possède l'avantage de couvrir tout le territoire, agissant comme une image. Là encore, le sud du Québec, comme l'Estrie et la Montérégie, se démarque. Trois gonflements s'y rattachent : l'un longeant le Saint-Laurent vers l'est, un autre vers l'Outaouais et enfin un dernier au nord de Montréal ; leurs valeurs vont en général de 0,002 314 à 0,007 598. Puis, avec des valeurs plus faibles, des isolats s'imposent malgré tout : comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Baie-des-Chaleurs et deux points en Abitibi-Témiscamingue.



Carte 17 – *La vigne au Québec, densité spatiale des hectares en 2021*

6. DES EXEMPLES

Après avoir vu à deux échelles différentes la spatialité de la viticulture au Québec, il est maintenant temps d'illustrer, de fouiller plus en détail et de voir de quoi sont constituées les exploitations elles-mêmes qui produisent du raisin. Connaître leur dimension, leur impact dans le paysage, leur façon de travailler, prendre la mesure du fruit, de leur labour comme les produits qu'elles mettent en marché ainsi que leur intégration dans l'économie. Voilà autant d'aspects qui sont abordés à des niveaux différents dans les lignes qui suivent. Commençons par des établissements bien établis et jetons un coup d'œil sur quelques-unes des expériences les plus récentes, souvent en milieux plus septentrionaux.



Tuiles d'images liées à la vigne au Québec. (MJG)

6.1 Des cas bien établis

6.1.1 Le Vignoble de l'Orpailleur

La municipalité de Dunham en Estrie est celle qui accueille les plus grandes superficies cultivées en raisin. En 2021, on ne compte pas moins de 14 exploitations et 143 hectares : soit 5 % des exploitations et 15 % des superficies. Parmi ces exploitations, le Vignoble de l'Orpailleur, comme bien d'autres dans la municipalité, se démarque. Et c'est sur celui-là que porte notre premier gros plan. Les premières plantations ont été effectuées en 1982 sous l'initiative notamment d'un jeune immigrant français pour qui la viticulture lui était familière. Toutefois, s'implanter dans « cette terre de Caïn » représentait tout un défi. Mais aujourd'hui, le vignoble est plus que prospère sur son versant à pente douce, bien drainé et bien ensoleillé.

De cette terre aux apparences ingrates, terre de roches et de mauvaises herbes, nous y avons enraciné nos convictions, notre détermination, notre amour du métier afin d'en extraire une belle histoire que nous mettons en bouteille année après année et qui se bonifie avec le temps. ([Vignoble de l'Orpailleur, s. d.](#)).

Déjà en 1985, le vignoble mettait en marché son premier vin. Plusieurs cépages occupent les champs comme : Vidal, Seyval, Frontenac blanc, Seyval noir, Osceola Muscat, Muscat de New York, Frontenac, Maréchal Foch, Chardonnay, Cabernet franc, Gewurztraminer. Aujourd'hui, la vigne s'étend sur 40 hectares et produit 300 000 bouteilles bon an mal an (Radio-Canada, 2021).

En 1996, l'Orpailleur a été le premier vignoble au Québec à étudier et à appliquer les principes de culture raisonnée en viticulture, dont l'objectif principal est de minimiser l'empreinte de l'homme sur la nature. C'est une entreprise accueillante pour ses dégustations offertes aux visiteurs et qui propose une table bien garnie. On y trouve, entre autres, un économusée sur la vigne (photos 1, 2 et 3). Pour plus de détail sur l'aventure du vignoble, consulter l'ouvrage publié en 2022 par Hervé Durand.



Photo 1 – Raisin Vidal bien mûr. Freeimages.com (s. d)



Photo 2 – Affiche extérieure du Vignoble l'Orpailleur : activités multiples. (MJG, 2015)



Photo 3 – Le Vignoble de L'Orpailleur à Dunham : la douceur des Appalaches. (Authentik Canada, s. d.)

6.1.2 Le vignoble Isle de Bacchus sur l'Île-d'Orléans

L'un des premiers îlots d'importance qui est apparu en dehors de la zone méridionale du Québec se trouve aux abords du Saint-Laurent sur l'Île-d'Orléans. Le vignoble Isle de Bacchus constitue alors un bon exemple de l'arrivée de la viticulture dans la région de Québec ; c'était en 1982.

Le vignoble possède une topographie avantageuse en terrasses d'une altitude de 25 à 85 mètres et [profite] de la proximité du fleuve, car situé à 1,3 kilomètre de la rive « ce qui lui confère un microclimat bénéfique. En effet, aucun gel significatif n'est enregistré pour la période s'écoulant de la mi-mai à la mi-octobre, ce qui assure une bonne maturité de nos raisins et a pour résultat des vendanges de qualité. Les vignes du domaine Isle de Bacchus s'étendent sur trois parcelles distinctes dans le village de Saint-Pierre, totalisant près de 35 000 pieds de vigne ([vignoble Isle de Bacchus](#), s. d.).

La vigne occupe 11 hectares en superficie et produit bon an mal an entre 45 000 et 50 000 bouteilles. Les principaux cépages cultivés se répartissent ainsi : Vandal-Cliche, Sainte-Croix, Geisenheim, Maréchal Foch, Éona, Vidal, Acadie blanc, Frontenac blanc et Marquette (photos 4, 5 et 6).

Le vignoble accueille les visiteurs et se fait un honneur de proposer des soupers champêtres : chef privé et accords parfaits mets-vins.



Photo 4 – *Le vignoble Isle de Bacchus : vue sur le chenal nord du fleuve Saint-Laurent et des contreforts des Laurentides.* (Tourisme Île d'Orléans, s. d.)



Photo 5 – *Le vignoble Isle de Bacchus vu des airs.* (Google Earth, s. d.)



Photo 6 – *Du soleil en bouteille au vignoble Isle de Bacchus.* (vignoble Isle de Bacchus, s. d.)

6.2 De nouveaux cas et de nouveaux territoires

6.2.1 Le vignoble Couchepagane

Le vignoble Couchepagane, situé à 200 kilomètres au nord de Québec, est une entreprise familiale localisée sur le bord du lac Saint-Jean. Il occupe un sol loameux autrefois utilisé dans la ferme ancestrale pour l'élevage laitier et les grandes cultures⁸. Ce n'est que depuis 2000 que la vigne s'y est installée. Le vignoble est situé au sud-est du lac à l'embouchure de la Belle-Rivière. Il jouit d'un climat tempéré en raison de la proximité du lac (photo 7).

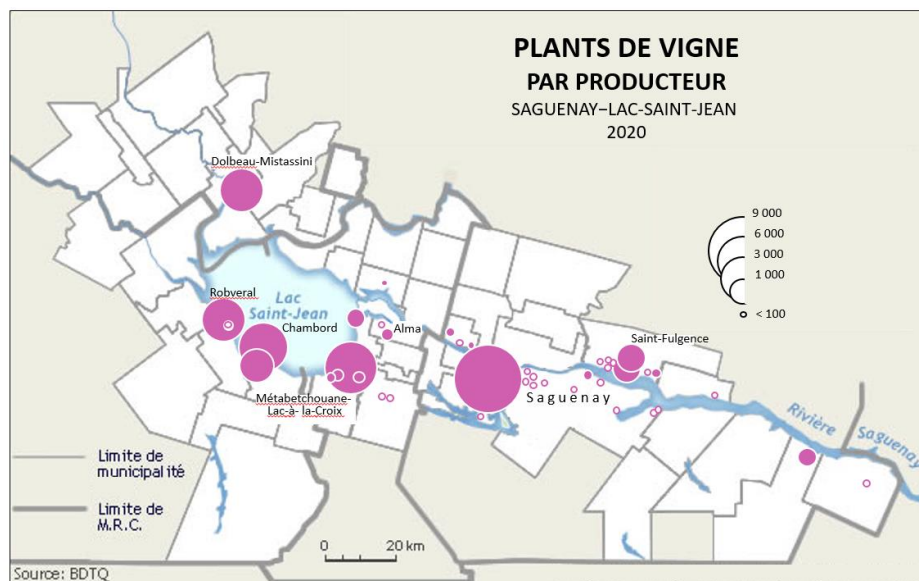
En 2020, le vignoble comprend 5 100 plants partagés en une dizaine de cépages : Vandal-Cliche mène le bal suivi par Adalmina, Louise Swenson, Osceola Muscat, Prairie Star, Saint-Cliche, Delisle ainsi que Radisson, Sainte-Croix, Marquette, Sabrevois et Beta. Tout cela est transformé surtout en vin pour un total de 5 000 bouteilles (en plus du vin de glace) et un peu d'alcool. La carte 18 illustre la présence du raisin dans cette région du Saguenay–Lac-Saint-Jean où il y a déjà une bonne dizaine de vignobles dignes de ce nom.

La liste des activités liées à la production de raisin et de vin est présentée dans le diagramme 2 où l'on peut voir leur moment et leur durée au cours d'une année type. Deux grands ensembles sont visibles : la préparation au champ (de couleur verte) et la récolte suivie de la vinification (de couleur rouge). Donnons deux exemples : les vendanges se font à la troisième semaine d'octobre et la mise en bouteille durant les deux dernières semaines de février.



Photo 7 – *Le vignoble Couchepagane avec ses rangs de vigne et son réservoir thermique qu'est le lac Saint-Jean visible au loin.* (vignoble Couchepagane, s. d.)

⁸ Ce vignoble a déjà été étudié en détail. Nous reproduisons ici quelques lignes sur la vigne au Saguenay–Lac-Saint-Jean provenant de Gauthier (2021).



Carte 18 – *Plants de vigne par producteur, Saguenay–Lac-Saint-Jean 2020*. Le vignoble Couchepagane est situé sur la rive sud-est du lac (Gauthier 2021)

**Diagramme 2. Calendrier des activités au vignoble
Couchepagane au Lac-Saint-Jean**

Calendrier des activités dans le vignoble Couchepagane												
MOIS	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	AVR
Lac gelé												
Taille en gobelet												
Réparation du palissage												
Pulvérisation de chaux soufrée												
Pulvérisation huile d'été, préventif												
Ebourgeonnage des plants												
Tonte du gazon entre les rangs												
Relevage des fils de palissage												
Pulvérisation de fongicide préventif												
Floraison												
Tressage des têtes de plants												
Rognage des vignes												
Véraison de la vigne												
Vendanges												
Pré-taille												
Enlever et broyer les serments												
Renchausser les pieds de vigne de neige												
Égrappage, macération, mise en cuve												
Pressurage												
Fermentation alcoolique												
Soutirage												
Fermentation malolactique												
Chromatographie et analyse												
Élevage												
Précipitation tartrique												
Filtration et mise en bouteilles												
Marché public												
Kiosque ouvert aux visiteurs												
Vente sur tous les marchés												

6.2.2 Le vignoble Mondor

Le vignoble Mondor à Lanoraie a emprunté le nom de la compagnie qui était à l'époque l'entreprise qui y cultiva le tabac pendant 35 ans. Voici ce que l'on raconte au sujet de l'entreprise.

Ces terres fertiles, chargées de l'histoire de la région, renaissent désormais grâce aux nouvelles cultures qui s'y développent. La viticulture en est un bon exemple. Son sol riche en silice a la propriété de refléter la lumière et la chaleur, comme le ferait une infinité de petits miroirs. Il contient également une proportion importante de sédiments laissés par la mer de Champlain ce qui en fait un sol parfait pour la culture de la vigne et un terroir qui se distingue des autres. ([vignoble Mondor, s. d.](#)) (photos 8 et 9)

Les premiers plants ont été mis en terre en 2004 pour finalement donner une première récolte en 2009. Aujourd'hui, le vignoble possède 65 000 plants aux cépages variés : Radisson blanc, rouge et gris ainsi que Marquette, Petite Perle, La Crescent, Sainte-Croix, Vidal et Louise de Swanson. Il produit plus de 25 000 bouteilles par année, dont le rouge Renaissance qui a remporté des médailles ([Doré-Dallas, 2022](#)).

Ajoutons que le vignoble est l'un de ceux qui utilisent avec bonheur les nouvelles technologies, notamment la mécanisation lors des vendanges.



Photo 8 – *Le vignoble Mondor à Lanoraie. Au loin, vestige « sentimental » d'un séchoir à tabac.* (MJG, 2014)



Photo 9 – *Le vignoble Mondor à Lanoraie en un accueil verdoyant.* (Google Earth, s. d.)

6.2.3 Le vignoble Chambordais Saint-Vincent

Les conditions microclimatiques de la pointe de Chambord sur les bords du lac Saint-Jean ont favorisé l'installation de la vigne. Plusieurs hectares, antérieurement en grandes cultures, ont été convertis en vigne à partir de 2018. Le site jouit de la proximité du lac lui-même dont les effets sont de retarder les gels hâtifs à l'automne et les gels tardifs au début de la saison de croissance. En 2023, on n'y compte pas moins de 8 000 pieds réunissant notamment les cépages suivants : Vidal, Seyval, Frontenac gris, Osceola Muscat, Frontenac blanc, L'Acadie et Somerset (photos 10 et 11).

Les propriétaires n'ont pas hésité à se lancer dans la production du raisin, surtout à la suite de nombreux voyages dans la vallée de Napa en Californie. Les contacts avec les viticulteurs californiens ont confirmé que leur aventure jeannoise en valait la peine et qu'il y avait là un bel avenir pour des activités horticoles non seulement dans le champ mais aussi dans le chai.

Le nombre de degrés-jours de croissance (base 10) du mésoclimat à la Pointe de Chambord, où est localisé le vignoble, a été de 1 065 en 2019 et de 1 280 en 2020 ; ce n'est pas très loin de ce qui est mesuré à l'Île-d'Orléans. Sans compter sur l'effet de convection du lac Saint-Jean qui procure un ensoleillement enviable.

Les dernières vendanges (2023) sont toujours en élevage : en cuves, en barriques de chêne et bientôt en bouteille selon la méthode traditionnelle, comme en Champagne ([Zone boréale Saguenay-Lac-Saint-Jean, s. d.](#)). Des activités connexes amènent de la vie au vignoble : visites, dégustations, piqueniques, animation culturelle.



Photo 10 – *Le vignoble Chambordais Saint-Vincent enneigé sur les bords du lac Saint-Jean au loin.* (vignoble Chambordais Saint-Vincent, 2021.)



Photo 11 – *Le vignoble Chambordais Saint-Vincent en septembre avec le lac Saint-Jean en arrière-plan.* (Gauthier, 2021)

6.2.4 Le vignoble des Battures à Saint-Fulgence

À Saint-Fulgence au Saguenay, un troisième élan dans la viticulture vient d'être donné ces toutes dernières années. Deux terrasses (photos 12 et 13) sont maintenant occupées par des milliers de ceps qui se dorment au soleil et qui jouissent de la proximité de la rivière Saguenay. À ce propos, Isabelle Hachey (2022) a publié dans La Presse un article intéressant faisant référence aux microclimats à Saint-Fulgence et au rapport de recherche qui traite notamment de la vigne au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Gauthier et al., 2017 ; Gauthier 2021).

Le vignoble est une entreprise familiale ayant déjà une petite expérience dans la production de raisin d'une manière artisanale. L'entreprise qui s'active depuis quelques années au cœur de la Distillerie du Fjord (principalement du gin) vient de se lancer dans la culture de la vigne et de la production de vin.

Le vignoble possédait, en 2023, 4 000 pieds de vigne et atteindra 5 250 plants en 2024 dont le cépage vedette le Roland auquel se joignent le Saint-Cliche, le Vandal-Cliche, le Louise Swenson, l'Adalmina, le Frontenac gris et le Bel-Chas en cépages blancs et le Marquette et le Radisson en cépage rouge. Ajoutons que les vignerons peuvent compter sur des connaissances de confrères déjà bien établis dans la région du Lac-Saint-Jean. Pour en savoir un peu plus, lire les propos de Karyne Duplessis-Piché publiés dans La Presse. Bref, le rêve d'offrir des vins pétillants à saveur saguenéenne est en voie de se réaliser.⁹



Photo 12 – *Le vignoble des Battures à Saint-Fulgence sur les bords du Saguenay.* (Lemieux, 2023)

⁹ Voir le vidéogramme pour apprécier la qualité et la beauté du site <https://youtu.be/ijjSzVYhWiM>.

Il faut se rappeler que l’aventure de la vigne a démarré sérieusement au Saguenay dans la municipalité de Saint-Fulgence en 2000 alors que les frères Tremblay plantaient 4 700 pieds de vigne au cœur même du village et que les premières bouteilles de vin blanc ont pu être produites à une échelle respectable (Côté, 2002). C’est grâce à leur flair, à la connaissance des particularités climatiques vécues sur la ferme familiale et à leur esprit entrepreneurial que les entrepreneurs ont pu se lancer dans l’aventure. Aujourd’hui, ce vignoble est à l’abandon, sauf une petite portion en train d’être intégrée au concept de municipalité nourricière (Houle, 2021).

Entretemps, un projet de recherche et développement a été entrepris non loin de là, à la Pointe-aux-Pins, sous l’initiative du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) spécifiquement pour étudier la production de raisin de table.

Tout cela pour dire que le vignoble des Battures, installé à un jet de pierre des premiers plants jamais mis en terre au Saguenay–Lac-Saint-Jean, veut tirer son épingle du jeu dans ce monde en mouvement que sont la viticulture et la viniculture au Québec.



Photo 13 – Nouvelle plantation de vigne au vignoble des Battures à Saint-Fulgence. (Lemieux, 2023)

6.2.5 Palais des Congrès de Montréal

Qui aurait cru voir un vignoble en plein cœur d'une ville de 4,3 millions habitants et accessible en métro ! C'est pourtant ce qui s'est produit sur le toit du Palais des Congrès à Montréal à la suite de l'initiative de Vignes en ville lancée en 2016. On y trouve, en 2023, 80 plants, mis en pots, qui produisent du raisin de cuve dont les cépages Frontenac gris, Frontenac noir, Marquette et Petite Perle et dont on a tiré quelques dizaines de bouteilles en 2023 (photos 14 et 15). C'est un projet pilote de vignoble urbain et une activité communautaire à laquelle participent plusieurs intéressés et organismes comme le Laboratoire d'agriculture urbaine, Les Lieux communs, Tricentris, la Centrale agricole, Ubisoft ainsi que la Société des Alcools du Québec qui s'est impliquée dans le projet au cours des toutes premières années.

La vigne s'inscrit dans un projet de recherche visant à analyser la performance horticole d'un terreau composé, entre autres, de verre recyclé sous forme de grains.



Photo 14 – *Vigne en pots sur le toit du Palais des Congrès à Montréal.* (Martin, 2020)

Il n'est pas toujours facile de cultiver en ville. Voici ce que rapporte Louis-Philippe Messier en juin 2023.

La chaleur intense sur les toits déséquilibre les raisins qui deviennent vite très sucrés, dit Véronique Lemieux, et qui mûrissent longtemps avant d'avoir atteint leur maturité phénolique, c'est-à-dire avant que leurs qualités

aromatiques se soient développées. Bref, ça donnait un vin très alcoolisé (jusqu'à 16 % et peu goûteux).

La viticulture au Palais des Congrès fait partie d'un ensemble d'agriculture urbaine montréalaise et de proximité qui ne regroupe pas moins de 500 pieds de vigne. Pour le moment, la vinification est réalisée en compagnie d'autres fruits : il en résulte des vins possédant une palette de couleurs et de goûts uniques. Les bouteilles ne sont disponibles que dans les commerces affiliés en raison de la mission communautaire de l'entreprise.¹⁰



Photo 15 – *Agriculture urbaine sur le toit du Palais des Congrès à Montréal.* (Palais des congrès de Montréal, 2023)

¹⁰ Pour plus de détails, consulter :

La page Facebook Vignes en ville;

Aurnould, F. (2017). Un vignoble sur le toit du Palais des congrès de Montréal. *Radio-Canada*, Repéré à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1060725/vignoble-montreal-palais-congres-vicultrice-veronique-lemieux> ;

Gaïa Presse (2018) Le vignoble s'invite dans l'agriculture urbaine. *Gaïa Presse*.; Repéré à <https://gaiapresse.ca/2018/04/le-vignoble-sinvite-dans-lagriculture-urbaine/>

Prost, M. (2020). Une première cuvée vendangée sur le toit du Palais des congrès. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1731660/vin-montreal-vignes-ville-palais-congres-toit>

6.2.6 Ce n'est pas tout

Nous sommes bien conscients que les exemples décrits ici ne représentent qu'un échantillon limité de ce qui existe au Québec ; plusieurs organisations et lieux auraient pu faire partie de notre panorama. Cependant, deux listes apparaissent en annexe de ce rapport et plusieurs adresses sont accessibles sur le Web. Somme toute, nous nous sommes basés surtout sur nos propres expériences de terrain et sur la documentation qui nous était accessible.

Au palmarès, il ne faudrait pas oublier certains types d'entreprises de petite taille, mais ayant un impact dans les communautés. En voici deux bons exemples : [Forêt et jardins nourriciers à Roberval](#) et les essais de recherche et développement à [La Vieille Ferme à Saint-Fulgence](#)¹¹. Sans mettre de côté également tous ceux et celles qui, à petite échelle, aiment le raisin et qui le cultivent pour le plaisir ; on pourrait en compter des milliers et même des dizaines de milliers au Québec.

¹¹ Pour plus d'informations : <https://www.roberval.ca/nouvelles/venez-visiter-notre-foret-et-jardins-nourriciers> et <http://www.agneaudufjord.com/>

7. CONCLUSION

Cette recherche a permis de lever le voile sur la dynamique spatiale de l'implantation de la culture de la vigne au Québec. Elle a fait intervenir constamment les notions de changement et de spatialité. Nous connaissons mieux, comprenons mieux et possédons une image plus claire de l'installation lente, puis explosive, de la vigne sur le territoire. Nous avons affaire maintenant à une activité agricole sérieuse, partie de presque rien et qui finalement modifie le paysage. Elle contribue à voir comment les activités économiques se diversifient, comment la terre prend une valeur inestimable, amenant aussi les producteurs à profiter des effets du réchauffement climatique et à s'intégrer à des écosystèmes changeants.

Dans cette recherche, nous avons pu démontrer qu'il était possible d'utiliser les données des recensements de l'agriculture canadienne pour décrire et analyser sur une longue période l'importance et l'évolution de la culture de la vigne au Québec. Puisque les données remontent notamment jusqu'en 1961 et que l'on a pu les utiliser en sauts de 10 ans jusqu'en 2021, qu'elles ont toujours été recueillies d'une manière rigoureuse, que la notion d'exploitation agricole a toujours été clairement définie, que les données étaient fournies avec une précision suffisamment grande pour réaliser une étude scientifique, leur fiabilité ne fait aucun doute.

Les données des recensements se rapportaient à trois caractéristiques seulement, mais cela nous suffisait. Heureusement, les plus importantes nous étaient maintenant connues : le nombre d'exploitations rapportant cultiver du raisin, les hectares en cause de même que leur localisation géographique (cartes de référence). Cette information était disponible à trois niveaux, mais seulement les plus détaillés ont été retenus. Dans ce rapport, le niveau des divisions de recensement (correspondant grosso modo aux municipalités régionales de comté québécoises [MRC]) a été utilisé pour illustrer, à l'aide de cartes, la répartition des exploitations par division et leur multiplication territoriale. Une analyse plus détaillée a pu être réalisée en se basant sur les subdivisions de recensement (correspondant à peu près aux municipalités et aux villes) ; c'est là qu'à la fois, le nombre d'exploitations et les superficies ont été analysés, donnant ainsi un portrait plus complet de ce qui s'est produit au cours des 20 dernières années, période au cours de laquelle le développement des activités viticoles s'est le plus exprimé.

Il a été possible de soumettre notre représentation cartographique à une analyse spatiostatistique (l'analyse centrographique) dont le mérite est de créer des modèles géométriques facilitant notamment la compréhension de l'aventure de la vigne au Québec : sa présence, sa concentration, son étendue, sa dispersion, ses rythmes, etc.

Ce qui se dégage de l'étude se résume aux grands traits suivants :

- La viticulture existait déjà au Québec en 1961, mais d'une manière bien modeste. On peut supposer qu'avec le peu d'adeptes, elle s'intégrait à la production de fruits et de légumes dans les jardins potagers et cela d'une manière artisanale.
- Le nombre d'exploitations déclarant produire du raisin a évolué progressivement jusqu'en 2021, et ce fut aussi le cas des superficies. Toutefois, c'est à partir de 2001 que l'élan fut le plus significatif : le nombre d'exploitations a plus que triplé pour atteindre un total de 310 et les superficies ont quadruplé pour aboutir à 941 hectares.
- La taille moyenne des exploitations dans les subdivisions de recensement a augmenté sensiblement concrétisant alors une consolidation des entreprises viticoles. Par exemple, la localité de Dunham, qui est la plus importante en ce domaine au Québec, se démarque en 2021 avec ses 14 exploitations se partageant 143 hectares de vigne alors qu'il n'y avait que 2 exploitations cultivant 0,8 ha en 1961 et ce, pour toute la division de recensement (le comté).
- Ces dernières années, il y a eu une densification de l'activité au sud du Québec, comme en Estrie et en Montérégie. Il n'en reste pas moins que l'on a assisté à une extension géographique accompagnée d'une conquête spatiale vers la Gaspésie, l'Outaouais et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (où ici, on s'approche du 49^e parallèle).
- La production de raisin prend une place importante dans certaines localités. En effet, les 10 subdivisions les plus concernées par la vigne cumulent à elles seules la moitié des superficies cultivées au Québec.
- La présence de la vigne dans certaines subdivisions provoque un impact social sensible ; l'activité viticole fait partie de la vie de plusieurs municipalités et villes tout en laissant de nouvelles marques dans le paysage québécois et tout en diversifiant son agriculture.
- La présentation d'exemples d'exploitations viticoles nous ramène au niveau du sol et de l'humain. On y voit le résultat de rêves, d'activités créatives, de savoir, de connaissances en matière de terroirs et d'horticulture, d'expériences, de labeur ainsi qu'un désir de partage.

La viticulture québécoise a le vent dans les voiles. Les producteurs sont de plus en plus nombreux, les superficies cultivées augmentent. Chacun y va de ses propres essais et peut aussi s'assurer de l'aide gouvernementale sur les plans scientifique et technique, d'un partage professionnel au sein de regroupements de viticulteurs. Chacun est heureux de compter sur une population mieux informée quant à la production de raisin et à sa transformation. Par ailleurs, la qualité gustative des vins évolue, les appellations se multiplient, les produits biologiques gagnent du terrain, les points de vente

deviennent de plus en plus nombreux et les routes des vins s'étalent dans la province (voir les récents vidéogrammes de Brouard (2022) sur la vigne au Québec).

L'étude n'a pas vraiment touché à la dimension économique de l'activité viticole et vinicole. Malgré cela, on peut affirmer que la production de raisin et sa transformation jouent un rôle important dans l'économie : intrants, travailleurs, machinerie, ventes, etc. Sans oublier l'autocueillette, le tourisme et les parcours des routes des vins. Soulignons aussi la qualité des vins dont plusieurs remportent des prix nationaux et internationaux.

Finalement, si la vigne a tant gagné de terrain ces dernières années, cela n'est pas étranger au réchauffement climatique, au développement de cépages hybrides plus résistants au froid, aux méthodes culturales adaptées et aussi à des individus avides de nouveautés et sensibles au développement local et régional.

Puis, Léa Delpont (2021) n'a-t-elle pas écrit : « La vigne, nouvelle valeur refuge ; c'est la folie » ?

À suivre.

BIBLIOGRAPHIE

- Asimov, E. (2019, 14 octobre). How climate change impacts wine. *The New York Times*.
<https://www.nytimes.com/interactive/2019/10/14/dining/drinks/climate-change-wine.html>
- Authentik Canada. (2021). *Top 5 des vignobles à visiter au Québec*, par Karine Lessard,
https://www.authentikcanada.com/fr-fr/blog/top-5-des-vignobles-a-visiter-au-quebec#slide_1_42973
- Barriault, E. (2012 b). *Guide d'implantation : vigne*. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, CRQ. <https://www.agrireseau.net/Vigne-vin/documents/Revue%20de%20litt%C3%A9rature%20potentiel%20viticoleVF.pdf>
- Barriault, E. (2012 a). Évaluation du potentiel viticole d'un site : revue de littérature. MAPAQ. *Agri-Réseau*. <https://www.agrireseau.net/Vigne-vin/documents/Revue%20de%20litt%C3%A9rature%20potentiel%20viticoleVF.pdf>
- Bélanger, G. et Bootsma, A. (2012). *Impact des changements climatiques sur l'agriculture du Québec. Agriculture et Agroalimentaire Canada*. 65^e congrès de l'Ordre des agronomes du Québec, Agri-Réseau.
<https://www.agrireseau.net/agroenvironnement/documents/Belanger.pdf>
- Béraud, H. et Debeur, T. (1995). *La route des vignobles du Québec*. Brossard.
- Bergerie La Vieille Ferme. (s. d.) <http://www.agneaudufjord.com/>
- Bouchard, S. (1994). *La dynamique de l'agriculture au Québec 1981-1991 : étude centrographique* [mémoire de baccalauréat en géographie] Université du Québec à Chicoutimi.
- Bouchard, S. (2017, 14 octobre). Vers une route des vins régionale. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2017/10/14/vers-une-route-des-vins-regionale>
- Brouard, P. (2022). *La vigne est belle. ÉP1 : L'éveil de la terre ; ÉP2 : Entre tradition et innovation ; ÉP3 : Cultiver ses amitiés ; ÉP4 : Compétition et entraide*. (vidéogrammes). Télé-Québec. <https://video.telequebec.tv/player/40765/stream?assetType=episodes>
- Clavel-Lévêque, M. (2014). La poésie des vignes : ordre, beauté et harmonie. *Babel, littératures plurielles*. <https://doi.org/10.4000/babel.3812>

- Côté, D. (2002, 15 septembre). André Tremblay donnera à la région son premier blanc. *Progrès-Dimanche*.
- Dancause, F. (2019, 22 août). 15 vignobles à visiter au Québec : voyages et escapades. *Châtelaine*. <https://fr.chatelaine.com/art-de-vivre/voyages-et-escapades/15-vignobles-a-visiter-au-quebec/?fbclid=IwAR0vIUJFvFUmRkbsCwNeJIIICmtZ8Fh1Lle6dusKZRE8E76qitWFaV41oIY>
- De Koninck, R. (1993). La vigne et le vin au Québec : bon goût et ténacité vigneronne. *Cahiers de géographie du Québec*, 37 (100), 79-111. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1993-v37-n100-cgq2672/022323ar/>
- Delpont, L. (2021, 12 mai). La vigne, nouvelle valeur refuge. *Les échos*.
- Doré-Dallas, J. (2022, 10 août). *Six vignobles à visiter dans Lanaudière*. Moi mes souliers <https://www.moimessouliers.org/idee-de-sortie-6-vignobles-dans-lanaudiere/>
- Doucet, J.-L. (2011, 17 septembre). Petite histoire de la vigne au Québec. *EstriePlus*. <https://www.estriplus.com/contenu-0404040431363637-16284.html>
- Dubé, G. (2017). *Cultiver du raisin de table au Québec, c'est possible ?* MAPAQ. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/SaguenayLacStJean/Cultiverduraisindetable.pdf>
- Dubois, J.-M. et Deshaies, L. (1997). *Guide des vignobles du Québec : sur la route des vins*. PUL, Les Éditions de l'IQRC.
- Dumas, M. (2020, 21 novembre). Vins du Québec : le goût du nord. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/bis/590051/vins-du-quebec-le-gout-du-nord>
- Duplessis-Piché, K. (2023, 23 septembre). Faire du vin au nord du 48^e parallèle. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/gourmand/alcools/2023-09-23/faire-du-vin-au-nord-du-48e-parallele.php>
- Durand, H. (2022). *Vignoble de l'Orpailleur : 40 ans ! 1982-2022*. <https://orpailleur.ca/blogs/blogue/40-ans-dhistoire-a-decouvrir-et-a-lire>
- ESRI (s. d.). *Arcgis Pro, Version 3.02*. <https://www.esri.com/fr-fr/home>
- Freeimages.com. (s. d.). Vidal Blanc White Wine Grapes. <https://www.freeimages.com/photo/vidal-blanc-white-wine-grapes-1641482>
- Gauthier, M.-J. (2021). *Vigne et vignobles au Saguenay–Lac-Saint-Jean : étude géographique*. Université du Québec à Chicoutimi, GRIR. <https://constellation.universiteduquebec.ca/7436/>

- Gauthier, M.-J., Bouchard, D., Côté, P.-M., J.-Lalancette, P., Lavoie, N., Roch, A., Simard, C. et Beauregard, R. (2001). *Analyse centrographique des entreprises manufacturières du Saguenay–Lac-Saint-Jean (1999)*. Rapport de recherche. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire de télédétection et de géomatique.
- Gauthier, M.-J., Lambert, M. et Brisson, C. (2017). *Microclimats et agriculture à Saint-Fulgence : leurs potentiels pour l'horticulture. Une analyse géographique*. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA). <https://constellation.universite-quebec.ca/id/eprint/4380/>
- Gignac, A.-M. (2020, 22 septembre). Faire pousser du raisin de table au Québec. *Le Bulletin des agriculteurs*. <https://www.lebulletin.com/autres/faire-pousser-du-raisin-de-table-au-quebec-108869>
- Google Earth. (s. d.).<https://earth.google.com/web>
- Hachey, I. (2022, 29 avril). Les trois soleils de Saint-Fulgence. Le Québec en mouvement. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2023-04-29/le-quebec-en-mouvement/les-trois-soleils-de-saint-fulgence.php>
- Hamilton, G. (2017, 10 mai). Climate change: “A boon” for Québec wine industry but potential axe for traditional wine-growing countries. *National Post*. <https://nationalpost.com/news/canada/climate-change-a-boon-for-quebec-wine-industry-but-potential-axe-for-traditional-wine-growing-countries>
- Houle, J. (2021, 14 avril). Projet de vignoble à Saint-Fulgence, *TVANouvelles, Saguenay*. <https://www.tvanouvelles.ca/2021/04/14/projet-de-vignoble-a-saint-fulgence>
- Jolivet, Y. (2007). *Impact du réchauffement climatique sur la culture de la vigne pendant la saison froide au Québec (Canada)*. Université du Québec à Rimouski. https://www.researchgate.net/publication/237037378_Impact_du_rechauffement_climatique_sur_la_culture_de_la_vigne_durant_la_saison_froide_au_Quebec_Canada_IMPACT_OF_GLOBAL_WARMING_ON_THE_CULTURE_OF_THE_VINE_DURING_THE_COLD_SEASON_IN_QUEBEC_CANADA
- Keable, S. (2019). Les vins du Québec : les consommateurs en demandent ! MAPAQ. *Bioclips*, 27(3, février). https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2019/Volume_27_no3.pdf

- Lasserre, F. (2017). *Impact des changements climatiques et des conditions géographiques locales sur la maturation des cépages hybrides et rustiques au Québec*.
https://www.ggr.ulaval.ca/sites/default/files/documents/Lasserre/Publications/rapport_final_nov_2014_public.pdf
- Lemieux, G.-H. (2023). *Le vignoble des Battures à Saint-Fulgence* [vidéogramme].
 YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=iqjSzVYhWiM>
- Lopez-Castro, M.-A., Thériault, M. et Vandersmissen, M.-H. (2015). Évolution de la mobilité des membres de familles monoparentales dans la région métropolitaine de Québec de 1996 à 2006 : comparaison entre les ménages matricentriques et patricentriques. *Cahiers de géographie du Québec*, 59 (167), 209-250.
<https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2015-v59-n167-cgq02500/1036355ar/>
- Martin, V. (2020, 8 septembre). *Un jardin en plein ciel*. Actualités UQAM, Série En vert et contre tous. <https://actualites.uqam.ca/2020/palais-des-congres-jardin-sur-le-toit/>
- Messier, L.-P. (2023, 26 juin). Une première cuvée des toits. *Le Journal de Montréal*.
https://www.facebook.com/photo/?fbid=972860447502370&set=pb.100043352722048.-2207520000&locale=en_GB
- Ministère de l'Environnement (s. d.). *Aires protégées, niveaux de perception* [image en ligne]. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/figures/province_750.jpg
- Ouranos (s. d.). *Températures*. Ouranos. <https://www.ouranos.ca/fr/temperatures>
- Palais des congrès de Montréal (2023). *L'agrandissement du toit vert du Palais des congrès de Montréal : une initiative florissante pour l'agriculture urbaine*. Palais des congrès de Montréal. <https://congresmtl.com/lagrandissement-du-toit-vert-du-palais-des-congres-de-montreal-une-initiative-florissante-pour-lagriculture-urbaine/>
- Philion, J. (2023). Impacts potentiels des changements climatiques en production bovine au Québec. *Agriclimat*.
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/SaguenayLacStJean/Fichebovin_SAGLAC_finale.pdf
- Prost, M. (2020, 4 septembre). Une première cuvée vendangée sur le toit du Palais des Congrès. *Radio-Canada*.
- Provost, C. et Barriault, E. (2019). Caractéristiques agronomiques des cépages cultivés au Québec et résumé de l'état des connaissances scientifiques sur la protection

- contre les gels. *Agri-Réseau*.
https://www.agrireseau.net/documents/Document_102225.pdf
- Québec (2023). *Culture du raisin (viticulture)*. Agriculture, Environnement et Ressources naturelles. <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/culture-raisin-viticulture>
- Radio-Canada (2021, 28 octobre). Charles-Henri de Coussergues, pionnier de la viticulture au Québec. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-grands-entretiens/segments/entrevue/376622/charles-henri-de-coussergues-vin-quebec-orpailleur>
- Statistique Canada (1961 à 2021). *Recensements du Canada Agriculture 1961 ; 1971 ; 1981, 1991 ; 2001, 2011 et 2021*.
- Statistique Canada (2021). *Québec : Régions agricoles de recensement et divisions de recensement 2021*. Recensement de l'agriculture : Cartes de référence, 2021.
https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-630-x/2022001/pdf/Prov24_CARCD_f.pdf
- Statistique Canada (2023). *Recensement de l'agriculture : outil cartographique*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/32-26-0003/322600032016001-fra.htm>
- Tourisme Ile-d'Orléans. (s. d.). <https://tourisme.iledorleans.com/membres/vignoble-isle-de-bacchus/>
- Tremblay, A. (2021, décembre). *Liste complète des vignobles québécois*. SamyRabbat.com.
<https://www.samyrabbat.com/actualites/alcools-du-quebec/item/7353-liste-complete-des-vignobles-quebecois>
- Vignes en ville (s. d.). *Accueil* [page Facebook].
https://www.facebook.com/vignesenville/?locale=en_GB
- vignoble Chambordais Saint-Vincent (2021, 23 décembre). *Publication* [page Facebook].
<https://www.facebook.com/chambordais.ca/posts/pfbid0GjuHo2XTZc85nxjNiULz4ErYVF6u7DkTKiZwuYHMzGxF1Z57x3CsYNkmijtToTs6l>
- vignoble Couchepagane (s. d.). <https://couchepagane.com/>
- Vignoble de l'Orpailleur (s. d.). <https://orpailleur.ca/>
- vignoble Isle de Bacchus (s. d.). <http://www.isledebacchus.com/le-vignoble>
- vignoble Mondor (s. d.). <http://www.vignoblemondor.com/>

- Ville de Roberval (2020, 13 juillet). *Venez visiter notre forêt et jardins nourriciers*.
<https://www.roberval.ca/nouvelles/venez-visiter-notre-foret-et-jardins-nourriciers>
- Vincent, C., J. Lasnier et N. -J. Bosstanian (2002), *La viticulture au Québec volume 1*, Centre de recherche et de développement en horticulture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Comptes rendus d'une conférence organisée à Saint-Rémi, 41 p. [https://www.agrireseau.net/Vigne-vin/documents/Vincent_Viticulture-Qc_Vol1_\(2002\).pdf](https://www.agrireseau.net/Vigne-vin/documents/Vincent_Viticulture-Qc_Vol1_(2002).pdf)
- Zerouala, L. (2008). La culture de la vigne au Québec : tout ce dont vous devez savoir. Journées horticoles des Laurentides. *Agri-Réseau*.
<https://www.agrireseau.net/petitsfruits/documents/culture%20de%20la%20vigne-agric%20C3%A9seau1.pdf>
- Zone boréale Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s. d.). *vignoble Chambordais St-Vincent*. Répertoire. <https://zoneboreale.com/entreprises/vignoble-chambordais-st-vincent/>

ANNEXES

Annexe 1

DÉFINITION DE LA FERME ET DE L'EXPLOITATION AGRICOLE SELON LES RECENSEMENTS DE 1961 À 2021

1961. À l'occasion des recensements de 1961, de 1966 et de 1971, on entendait par ferme de recensement une ferme, un ranch ou une autre exploitation agricole d'une acre ou plus dont la vente des produits agricoles au cours des 12 mois ayant précédé le jour du recensement s'élevait à 50 \$ ou plus.
1971. À l'occasion des recensements de 1961, de 1966 et de 1971, on entendait par ferme de recensement une ferme, un ranch ou une autre exploitation agricole d'une acre ou plus dont la vente des produits agricoles au cours des 12 mois ayant précédé le jour du recensement s'élevait à 50 \$ ou plus.
1981. Lors des recensements de 1981 et de 1986, on entendait par ferme de recensement une ferme, un ranch ou une autre exploitation agricole dont la vente des produits agricoles au cours des 12 mois ayant précédé le jour du recensement s'élevait à 250 \$ ou plus. Cette définition englobait aussi les exploitations agricoles dont l'exploitant prévoyait des ventes de 250 \$ ou plus au cours de l'année du recensement.
1991. En 1996 et en 2001, on entendait par ferme de recensement une exploitation agricole produisant, dans l'intention de vendre, au moins un des produits suivants : cultures (foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisin, légumes, graines de semence), animaux d'élevage (bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux), volaille (poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles), produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles (arbres de Noël, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable). La définition d'une ferme de recensement utilisée en 1991 était la même, sauf qu'elle excluait les couvoirs commerciaux et les exploitations produisant uniquement des arbres de Noël.
2001. En 1996 et en 2001, on entendait par ferme de recensement une exploitation agricole produisant, dans l'intention de vendre, au moins un des produits suivants : cultures (foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisin, légumes, graines de semence), animaux d'élevage (bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux), volaille (poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles), produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles (arbres de Noël, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable).

2011. Ferme, ranch ou autre exploitation agricole où est produit dans l'intention de vendre au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, champignons, gazon, miel ou abeilles et produits de la sève d'érable.

Définition détaillée : Une ferme, un ranch ou une autre exploitation agricole qui produisent des produits agricoles en vue de les vendre. Les exploitations comprennent aussi : les parcs d'engraissement, les serres, les champignonnières et les pépinières ; les fermes de production d'arbres de Noël, les fermes d'élevage d'animaux à fourrure, les fermes d'élevage de gibier, les gazonnières, les érabières et les exploitations de culture de fruits et de petits fruits ; les exploitations apicoles et les couvoirs ; les exploitations d'élevage de bétail non traditionnel (bisons, chevreuils, élans, lamas, alpagas, sangliers, etc.) et de volaille non traditionnelle (autruches, émeus, etc.) si les animaux ou les produits dérivés sont produits dans l'intention de vendre ; les jardins potagers si les produits agricoles sont produits dans l'intention de vendre ; et les exploitations qui gardent des chevaux en pension, les écuries de randonnée et les écuries qui s'occupent de garder ou d'entraîner les chevaux, même si aucun produit agricole n'est vendu. Il n'est pas nécessaire que l'exploitation ait réalisé des ventes au cours des 12 derniers mois, mais elle doit avoir l'intention d'en réaliser.

Nota bene : Pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest seulement, la définition englobe aussi les exploitations qui s'adonnent aux activités suivantes :

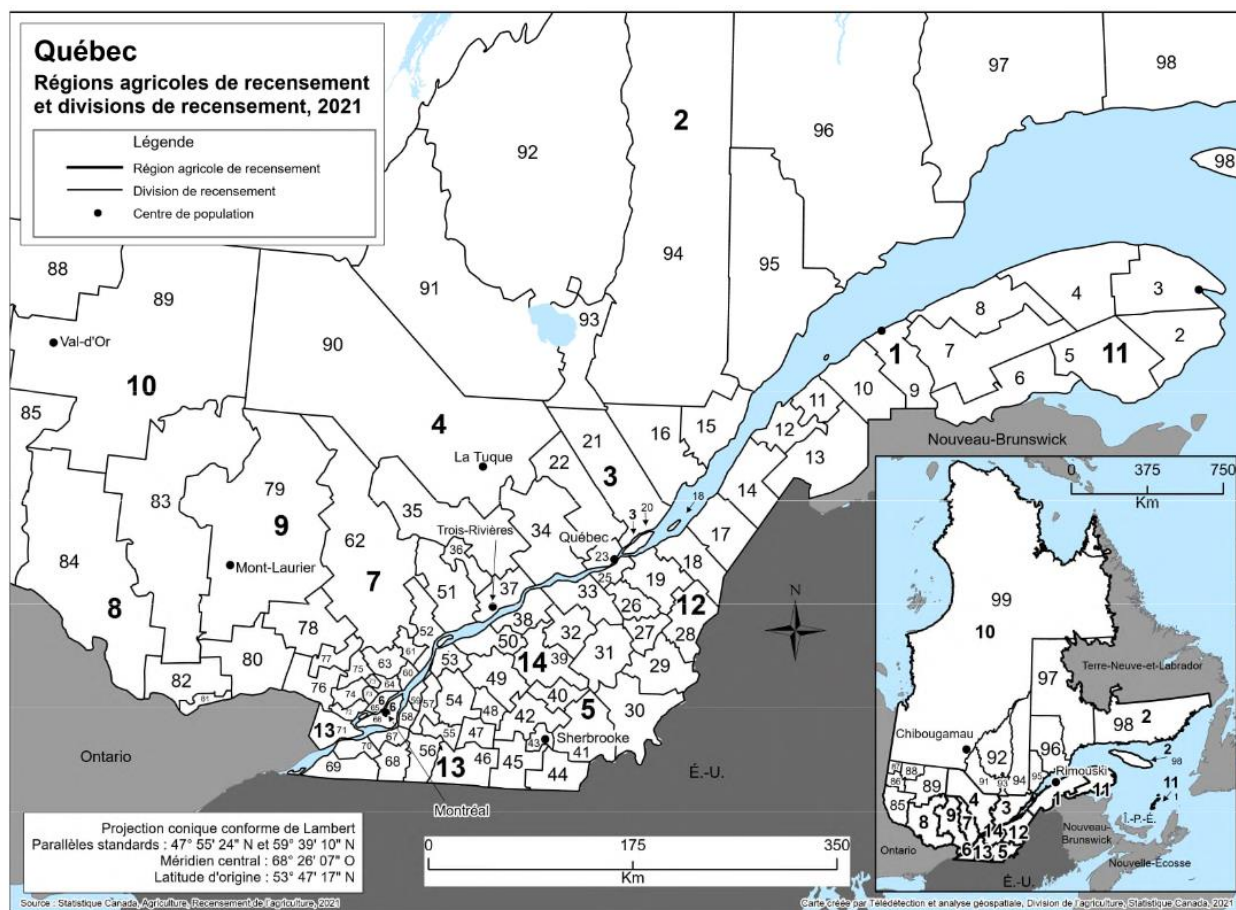
- l'élevage d'animaux sauvages (comme le caribou et le bœuf musqué) ;
- la reproduction de chiens de traîneau ;
- centre d'expédition équestre ;
- la culture de plantes et de petits fruits indigènes.

2021. Le nouveau concept « d'exploitation agricole » du recensement de l'agriculture canadienne fait référence à une unité qui génère des produits agricoles et déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada.

Annexe 2

RÉGIONS AGRICOLES DE RECENSEMENT ET DIVISIONS DE RECENSEMENT EN 2021 : QUÉBEC

Carte 1



Régions agricoles de recensement et divisions de recensement, 2021

1 Bas-Saint-Laurent 7 La Matapédia 8 La Matanie 9 La Mitis 10 Rimouski-Neigette 11 Les Basques 12 Rivière-du-Loup 13 Témiscouata 14 Kamouraska	6 Montréal--Laval 65 Laval 66 Montréal 7 Lanaudière 52 D'Autray 60 L'Assomption 61 Joliette 62 Matawinie 63 Montcalm 64 Les Moulins	12 Chaudière-Appalaches 17 L'Islet 18 Montmagny 19 Bellechasse 25 Lévis 26 La Nouvelle-Beauce 27 Robert-Cliche 28 Les Etchemins 29 Beauce-Sartigan 31 Les Appalaches 33 Lotbinière
2 Saguenay--Lac-Saint-Jean--Côte-Nord 91 Le Domaine-du-Roy 92 Maria-Chapdelaine 93 Lac-Saint-Jean-Est 94 Le Saguenay-et-son-Fjord 95 La Haute-Côte-Nord 96 Manicouagan 97 Sept-Rivières--Caniapiscau 98 Minganie--Le Golfe-du-Saint-Laurent	8 Outaouais 80 Papineau 81 Gatineau 82 Les Collines-de-l'Outaouais 83 La Vallée-de-la-Gatineau 84 Pontiac	13 Montérégie 46 Brome-Missisquoi 47 La Haute-Yamaska 48 Acton 53 Pierre-De Saurel 54 Les Maskoutains 55 Rouville 56 Le Haut-Richelieu 57 La Vallée-du-Richelieu 58 Longueuil 59 Marguerite-D'Youville 67 Roussillon 68 Les Jardins-de-Napierville 69 Le Haut-Saint-Laurent 70 Beauharnois-Salaberry 71 Vaudreuil-Soulanges
3 Québec 15 Charlevoix-Est 16 Charlevoix 20 L'Île-d'Orléans 21 La Côte-de-Beaupré 22 La Jacques-Cartier 23 Québec 34 Portneuf	9 Laurentides 72 Deux-Montagnes 73 Thérèse-De Blainville 74 Mirabel 75 La Rivière-du-Nord 76 Argenteuil 77 Les Pays-d'en-Haut 78 Les Laurentides 79 Antoine-Labelle	14 Centre-du-Québec 32 L'Érable 38 Bécancour 39 Arthabaska 49 Drummond 50 Nicolet-Yamaska
4 Mauricie 35 Mékinac 36 Shawinigan 37 Francheville 51 Maskinongé 90 La Tuque	10 Abitibi-Témiscamingue--Nord-du-Québec 85 Témiscamingue 86 Rouyn-Noranda 87 Abitibi-Ouest 88 Abitibi 89 La Vallée-de-l'Or 99 Nord-du-Québec	
5 Estrie 30 Le Granit 40 Les Sources 41 Le Haut-Saint-François 42 Le Val-Saint-François 43 Sherbrooke 44 Coaticook 45 Memphrémagog	11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine 1 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine 2 Le Rocher-Percé 3 La Côte-de-Gaspé 4 La Haute-Gaspésie 5 Bonaventure 6 Avignon	

Source : [Statistique Canada \(2021\)](#). Régions agricoles de recensement et divisions de recensement 2021.

Annexe 3

LISTE DE VIGNOBLES PRODUISANT DU RAISIN DE TABLE EN 2020 SELON ANNE-MARIE GIGNAC*

Bleuetière de la Ferme Palyn
Domaine Deslandes
Domaine Small
Ferme 45° Parallèle
Ferme de la Sainte-Catherine
Ferme la Marianne
Ferme St-Noël
Grappes et Délices
La Bonté DiVigne
La Fruitière des Cantons
La Gambaderie
La Vallée des Rosiers
L'École du 3^e Rang
Les paysages de Carolyn
Les Vains Hectares
Nathalie Guerra
Produits Maraîchers Belzile
Raisins BC
Raisins Bio-Vital
Vignoble de la Terre Promise
Vignoble de l'Olivette
Vignoble Domaine Bel-Chas
Vignoble du Fleuve
Vignoble du Vent Maudit
Vignoble Mondor
Vignoble, Verger et Cidrerie Coteau Saint-Paul
Vignoble Le 10 Vin

*Liste cliquable et cartes accessibles : <https://www.lebulletin.com/autres/faire-pousser-du-raisin-de-table-au-quebec-108869>

Annexe 4

LISTE DE VIGNOBLES AU QUÉBEC EN 2021 SELON ANNIE TREMBLAY

Source : Conseil des vins du Québec (CVQ)

- Au Jardin d’Emmanuel
- Au Vignoble d’Orford
- Château Taillefer Lafon
- Clos de l’Orme blanc
- Clos Sainte-Thècle
- Clos Saragnat
- Côte St-Hermas Gîte au Vignoble
- Domaine & Vins Gélinas
- Domaine Bergeville
- Domaine Carone
- Domaine Cartier-Potelle
- Domaine Clos St-Bernard
- Domaine Côte du Nord
- Domaine de Cawood
- Domaine de la Source à Marguerite
- Domaine de L’Ardennais
- Domaine de Lavoie
- Domaine de Pontiac Village
- Domaine des 3 fûts
- Domaine des 3 Moulins
- Domaine des Feux Follets
- Domaine des Salamandres
- Domaine Des Salanges
- Domaine du Clos de l’Isle
- Domaine du Nival
- Domaine du Ridge
- Domaine H. Grenon & J. S. Matte inc.
- Domaine Labranche
- Domaine Le Cageot
- Domaine Le Grand St-Charles
- Domaine des Pignons Verts
- Domaine L’Espigle
- Domaine Mont Vézeau
- Domaine Oak Hill
- Domaine Pelchat Lemaître-Auger
- Domaine Small
- Domaine Vineterra
- École Du 3^e Rang
- Ferme Le Raku
- Grange Hatley
- La belle Alliance
- La Bonté DiVigne
- La Bullerie
- La Cache À Maxime
- La Cantina
- La Charloise
- Le Bourg des Cèdres
- Le Domaine des Ducs S.E.N.C.
- Le Fief de La Rivière
- Le Mas des Patriotes
- Le Vignoble Du Clos Baillie
- Le Vignoble du Domaine St-Jacques
- Le Vignoble du Ruisseau
- Léon Courville Vigneron
- Les Vignes des Bacchantes
- Pinard & Filles
- Saint-Pierre le Vignoble
- La Seigneurie de Liret
- Union Libre
- Vignoble 1292
- Vignoble Amouraska
- Vignoble Aux Pieds des Noyers
- Vignoble Bouche-Art
- Vignoble Bromont
- Vignoble Camy
- Vignoble Carpinteri
- Vignoble Centaure
- Vignoble Chambordais Saint-Vincent
- Vignoble Château de cartes
- Vignoble Château Fontaine
- Vignoble Chemin de la Rivière
- Vignoble Clos Lambert
- Vignoble Clos Ste-Croix
- Vignoble Cortellino
- Vignoble Côte de Champlain
- Vignoble Côte de Vaudreuil
- Vignoble Côte des Limousins
- Vignoble Coteau Des Artisans
- Vignoble Couchepagane
- Vignoble d’Oka

- Vignoble de la Bauge
- Vignoble de La Joie
- Vignoble de la Romance du Vin
- Vignoble de L'Orpailleur
- Vignoble de Pomone
- Vignoble des Côtes d'Ardoise
- Vignoble des Pins
- Vignoble Domaine Bel-Chas
- Vignoble Domaine Bresee
- Vignoble Domaine du Fleuve
- Vignoble Domaine l'Ange-Gardien
- Vignoble d'Ovila
- Vignoble du Marathonien
- Vignoble du Mitan
- Vignoble du Mouton Noir
- Vignoble Elbama
- Vignoble Émile-Auguste
- Vignoble et Cidrerie Coteau Rougemont
- Vignoble et Cidrerie Coteau St-Paul
- Vignoble et Domaine Beauchemin
- Vignoble et Microbrasserie Les Vents d'Ange
- Vignoble Faubourg
- Vignoble Gagliano
- Vignoble Isle de Bacchus
- Vignoble J.O. Montpetit et Fils
- Vignoble Kobloth
- Vignoble La Grande-Allée
- Vignoble La Grenouille
- Vignoble La Halte des Pèlerins
- Vignoble La Mission
- Vignoble Lano d'Or
- Vignoble le Cep d'Argent
- Vignoble le Chat Botté
- Vignoble Le Château de la Grange
- Vignoble Le Nordet
- Vignoble Leblanc
- Vignoble Les Artisans du terroir
- Vignoble Les Côtes du Gavet
- Vignoble Les Farfelus
- Vignoble Les Gémeaux
- Vignoble les Murmures
- Vignoble Les Pervenches
- Vignoble les Petits Cailloux
- Vignoble Les Trois Clochers
- Vignoble Les Vallons de Wadleigh
- Vignoble Miltonia (Déméter)
- Vignoble Mondor
- Vignoble Clos Mont-Saint-Hilaire
- Vignoble Morou
- Vignoble Négondos
- Vignoble Petit Chariot Rouge
- Vignoble Pigeon Hill
- Vignoble Prémont
- Vignoble Rivière du Chêne
- Vignoble Sainte-Pétronille
- Vignoble Saint-Gabriel
- Vignoble Saint-Simon
- Vignoble Saint-Thomas
- Vignoble Spirit Léonard
- Vignoble Ste-Angélique
- Vignoble Sugar Hill
- Vignoble Val Caudalie
- Vignoble Vertefeuille
- Vin La Grange de l'Île